



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Official Languages

Langues officielles

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Présidente:
L'honorable MARIA CHAPUT

Monday, May 10, 2004

Le lundi 10 mai 2004

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Fourth meeting on:

Quatrième réunion concernant:

Study upon the operation of the Official Languages Act,
and of regulations and directives made thereunder,
within those institutions subject to the Act,
as well as upon the reports of the Commissioner
of Official Languages, the President of the Treasury Board
and the Minister of Canadian Heritage

L'étude sur l'application de la Loi sur les langues
officielles, ainsi que des règlements et instructions
en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi,
ainsi que les rapports de la commissaire aux langues
officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la
ministre du Patrimoine canadien

WITNESSES
(See back cover)

TÉMOINS
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Jean-Claude Rivest, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C., (or Rompkey, P.C.) Comeau Gauthier Keon Lapointe	* Léger Lynch-Staunton (or Kinsella) Maheu Munson
* <i>Ex Officio Members</i>	
(Quorum 4)	

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente: L'honorable Maria Chaput

Vice-président: L'honorable Jean-Claude Rivest
et

Les honorables sénateurs:

* Austin, c.p. (ou Rompkey, c.p.) Comeau Gauthier Keon Lapointe	* Léger Lynch-Staunton (ou Kinsella) Maheu Munson
* <i>Membres d'office</i>	
(Quorum 4)	

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 10, 2004
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 5:30 p.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Gauthier, Keon, Léger, Maheu, and Rivest. (6)

Other senator present: The Honourable Senator Adams (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament Marie-Ève Hudon.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2004, the committee continued its study on the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage. (*See Issue No. 2, March 1, 2004 and March 29, 2004, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner;

Gilbert Langelier, Director, Audits, Investigations Branch;

Gérard Finn, Special Advisor.

From the National Capital Commission:

Marcel Beaudry, Chairman;

Suzanne Gustafsson, Executive Director, Human Resources Branch.

From the Department of Canadian Heritage:

Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs.

From Public Works and Government Services Canada:

Sylvie Lemieux, Acting Director General, Accommodation and portfolio management;

Denis Cuillerier, Director, Official Languages Directorate.

From the Association de la presse francophone:

Francis Potié, Director General;

Annick Schultz, Director of Communications and Government Relations.

Ms. Adam made a presentation and, with Mr. Langelier, answered questions.

At 6:29 p.m., the committee suspended.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 10 mai 2004
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 h 30, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chaput, Gauthier, Keon, Léger, Maheu et Rivest (6).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Adams (1).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2004, le comité poursuit l'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 2 du 1^{er} mars 2004 et du 29 mars 2004.*)

TÉMOINS:

Du Commissariat aux langues officielles:

Dyane Adam, commissaire;

Gilbert Langelier, directeur, Vérifications, Direction générale des enquêtes;

Gérard Finn, conseiller spécial.

De la Commission de la capitale nationale:

Marcel Beaudry, président;

Suzanne Gustafson, directrice administrative, Direction des ressources humaines.

Du ministère du Patrimoine canadien:

Hilaire Lemoine, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles.

De Travaux publics et Services gouvernementaux Canada:

Sylvie Lemieux, directrice générale intérimaire, Gestion des locaux et du portefeuille;

Denis Cuillerier, directeur, Direction des langues officielles.

De l'Association de la presse francophone:

Francis Potié, directeur général;

Annick Schultz, directrice des communications et des relations gouvernementales.

Mme Adam fait un exposé puis, avec M. Langelier, répond aux questions.

À 18 h 29, le comité suspend ses travaux.

At 6:31 p.m., the committee resumed.

Mr. Beaudry made a presentation and answered questions.

Mr. Lemoine made a presentation, Ms. Lemieux made a presentation and submitted a brief, and then together answered questions.

At 7:26 p.m., the committee suspended.

At 7:30 p.m., the committee resumed.

Mr. Potié made a presentation and answered questions.

At 7:55 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 18 h 31, le comité reprend ses travaux.

M. Beaudry fait un exposé puis répond aux questions.

M. Lemoine fait un exposé, Mme Lemieux fait un exposé et présente un mémoire, puis les témoins répondent ensemble aux questions.

À 19 h 26, le comité suspend ses travaux.

À 19 h 30, le comité reprend ses travaux.

M. Potié fait un exposé puis répond aux questions.

À 19 h 55, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 10, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:30 p.m. to study the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The Hon. Maria Chaput (*Chairman*) in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: To start, I would like to welcome our guests. We have a very busy agenda.

Madam Commissioner, it is always a pleasure to welcome you to discuss the many issues you are advancing for minorities.

You have three reports you would like to tell us about, but we unfortunately have to focus on bilingual services in federal businesses and buildings. But you have two other reports you would like to tell us about.

Ms. Dyane Adam, Commissioner, Office of the Commissioner of Official Languages: I would like to speak briefly about three reports, since, since our last appearance, we have published an initial audit which was conducted by the Office of Canada Post Corporation, as well as two studies.

I will take this opportunity to introduce my two colleagues. To my right, Gilbert Langelier, Director of Special Investigations, and, of course, Gérard Finn, Senior Advisor to the Commissioner.

[*English*]

First, with respect to the audit of Canada Post, audits, as you know, allow us to provide Parliament with an objective evaluation of the status of the official languages in institutions, subject to the Official Languages Act. They also provide institutions with an external appraisal critical to the continuous improvement of their performance. The Canada Post audit pertained to service at postal outlets. The corporation manages 7,000 postal service points throughout the country, about 800 of which are designated bilingual. A number of them are dealer outlets operated by third parties on behalf of Canada Post. Every year, the Office of the Commissioner of Official Languages, OCOL, receives complaints from clients using bilingual service counters who have difficulty obtaining services in their official language.

During this audit, OCOL officials met with Canada Post managers at various levels and audited 64 corporate and dealer outlets in six regions across the country, of which 36 are dealer outlets and 28 were corporate service counters. Finally, the team reviewed policies, documentation, key reports and the procedures implemented to oversee postal outlets. This audit yielded some

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 10 mai 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 30 pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du trésor et du ministre du Patrimoine canadien.

L'honorable Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Pour commencer, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos invités. Nous avons un ordre du jour très chargé.

Cela nous fait toujours plaisir, madame la commissaire, de vous recevoir pour discuter des nombreux dossiers que vous faites avancer pour les minorités.

Vous avez trois rapports sur lesquels vous aimeriez nous dire quelques mots, mais malheureusement, aujourd'hui nous devons cibler les services bilingues dans les commerces et édifices fédéraux. Mais vous avez deux autres rapports sur lesquels vous aimeriez nous parler.

Mme Dyane Adam, commissaire, Commissariat aux langues officielles: J'aimerais parler brièvement de trois rapports, puisque depuis notre dernière comparution, nous avons effectivement publié une première vérification qui a été menée par le Commissariat auprès de la Société canadienne des postes ainsi que deux études.

Je vais en profiter pour présenter mes deux collègues. À ma droite, Gilbert Langelier, directeur aux enquêtes spéciales, et bien sûr, Gérard Finn, conseiller principal à la commissaire.

[*Traduction*]

Premièrement, au sujet de la vérification chez Postes Canada, comme vous le savez, les vérifications nous permettent de fournir au Parlement une évaluation objective de la situation linguistique dans les institutions assujetties à la Loi sur les langues officielles. Elles procurent également aux institutions une évaluation externe essentielle à l'amélioration continue de leur rendement. La vérification de Postes Canada portait sur le service aux comptoirs postaux. La société gère 7 000 points de services postaux d'un bout à l'autre du pays, dont près de 800 sont désignés bilingues. Plusieurs d'entre eux sont des franchises exploitées par des tiers au nom de Postes Canada. Chaque année, le Commissariat aux langues officielles reçoit des plaintes de la part des clients de comptoirs bilingues, qui ont du mal à obtenir des services dans leur langue officielle.

Lors de cette vérification, des agents du commissariat ont rencontré plusieurs gestionnaires de différents niveaux de Postes Canada et ont vérifié 64 comptoirs postaux dans six régions partout au pays, soit 36 comptoirs franchisés exploités par un détaillant et 28 comptoirs de la société. Enfin, l'équipe a examiné les politiques, la documentation, les rapports clés ainsi que les

positive findings. In terms of its management framework, the corporation has an official language policy that complies with the act and the regulations. It communicates the policy's requirements to staff responsible for postal outlets and to its partners operating dealer outlets. It has also implemented a number of mechanisms to monitor compliance with these requirements.

[Translation]

These administrative measures are, however, not always sufficient to provide service of equal quality in both official languages. In our sample of 64 corporate and dealer outlets designated bilingual, one out of four did not offer service of equal quality in both official languages. The results varied widely among the regions visited. With regard to service provided in person, the results ranged from 100 per cent of service points meeting language requirements in the Eastern Townships of Quebec to only 50 per cent in Alberta. Moreover, there are significant gaps between the service offered at Canada Post outlets and that offered at dealer outlets.

While one in five Canada Post outlets could not provide service of equal quality in both languages, nearly one third of dealer outlets were unable to do so. However, it is worth mentioning that in four out of six provinces audited, in person service provided by dealer outlets was either equivalent or superior to that of corporate outlets.

Canadians rely on the services offered by Canada Post and the Corporation must take the necessary measures to provide services of equal quality in both languages.

I have therefore issued fourteen recommendations to help Canada Post better serve the Canadian public in both official languages.

The Corporation must in particular review its interaction with dealer operators to ensure that they are in line with their linguistic service obligations and responsibilities. Monitoring mechanisms should be enhanced in this regard. In terms of services, the Corporation should also take the necessary measures to ensure that the public can readily locate outlets offering service in the official language of their choice.

I wish to emphasize that Canada Post was extremely cooperative. The Corporation acknowledged the shortcomings in service in both official languages and committed to addressing them. Moreover, while this is not directly related to our audit, I also want to take this opportunity to congratulate Canada Post for deciding to maintain bilingual service at over 60 offices that would have lost their bilingual designation based on the 2001 census data.

procédures mises en place pour surveiller les comptoirs postaux. Cette vérification a révélé des aspects positifs. En ce qui concerne son cadre de gestion, la société dispose d'une politique sur les langues officielles qui est conforme à la loi et aux règlements. Elle en communique les exigences à son personnel responsable des comptoirs postaux et à ses partenaires qui exploitent des franchises. Elle a également mis en place un certain nombre de mécanismes de surveillance de la conformité avec ces exigences.

[Français]

Toutefois, ces mesures ne sont pas toujours suffisantes pour assurer un service d'égale qualité dans les deux langues officielles. Ainsi, parmi notre échantillonnage de 64 franchises et comptoirs postaux désignés bilingues, un sur quatre n'arrive pas à offrir un service de qualité égale dans les deux langues officielles. La situation est cependant très variable selon les régions visitées. Pour ce qui est du service en personne, par exemple, l'écart se situe entre 100 p. 100 des points de service qui satisfont les exigences linguistiques dans les Cantons de l'Est au Québec, et seulement 50 p. 100 en Alberta. De plus, il existe des écarts importants entre le service offert aux comptoirs de Postes Canada et celui offert dans les franchises postales.

Alors qu'un comptoir sur cinq de la société n'était pas en mesure d'offrir un service convenable dans les deux langues, près du tiers des franchises étaient incapables de le faire. Mentionnons toutefois que dans quatre des six provinces vérifiées, le service en personne, dans les franchises postales, était équivalent ou même supérieur à celui observé dans les comptoirs postaux.

Les Canadiens et les Canadiennes comptent sur les services offerts par Postes Canada et il importe que la société améliore son rendement dans les plus brefs délais.

Par conséquent, j'ai émis 14 recommandations afin d'aider Postes Canada à mieux desservir le public canadien dans les deux langues officielles.

La société doit notamment revoir son interaction avec les exploitants des franchises afin de s'assurer qu'ils se conforment à leurs obligations et responsabilités touchant la langue de service. À cet effet, un renforcement des mécanismes de surveillance serait nécessaire. La société devrait aussi prendre les mesures nécessaires pour que le public puisse facilement repérer les comptoirs leur permettant de recevoir un service dans la langue officielle de leur choix.

Je tiens à vous souligner toutefois que nous avons reçu une excellente collaboration de Postes Canada. La société a reconnu les lacunes portant sur le service dans les deux langues officielles et s'est engagée à y remédier. Même si cela n'a pas de lien avec notre vérification, je profite de l'occasion pour féliciter Postes Canada d'avoir décidé de maintenir un service bilingue dans une soixantaine de bureaux qui auraient dû normalement perdre leur désignation bilingue d'après les données du recensement de 2001.

In accordance with our audit policy, we will conduct a follow-up in 12 to 18 months to evaluate the implementation of our recommendations. Given their commitment, we expect to see clear improvements in Canada Post's performance.

After having reinstated this audit function, we wish to conduct three more major audits in 2004-2005. In the coming years, we intend to increase this number to four, while also conducting the required follow-ups.

Now let us switch to another subject, which I believe will be of greater interest to you today.

[English]

Regarding the study on commercial leases for federal buildings, for a number of years, the availability of bilingual services at these businesses has been a source of concern to the public and parliamentarians alike. Under the act, the federal government is required to include language-related clauses in its commercial leases in the National Capital Region to inform its tenants of their official language obligations and to ensure that these provisions are upheld. In the National Capital Region as a whole, however, 41 per cent of the 207 businesses audited as part of this study had clauses in their lease requiring them to have bilingual signage and to offer bilingual services. This percentage was 78 per cent for leases for which the National Capital Commission was responsible, compared to only 18 per cent for those that fall under the responsibility of Public Works and Government Services Canada. The study also highlights the poor performance of businesses located in federal buildings located in Ottawa when it comes to providing bilingual service. For over half the businesses audited, written material, namely, signage, menus, promotional material and Web sites, was in English only. While service for the telephone and in person is somewhat better, at 70 per cent and 60 per cent respectively, the results are still unacceptable.

Businesses occupying federal buildings in Gatineau provided, in this case, exemplary services over the telephone and in person, and written material was overwhelmingly bilingual. The results on the Ottawa side are disappointing. This is a long-standing problem. In fact, the joint standing committee on official languages already considered this matter in 1997 and made a number of recommendations in this regard. They were more or less republished in our own study in the appendices.

To address the shortcomings, I made recommendations to the National Capital Commission, Canadian Heritage and Public Works and Government Services Canada. You can appreciate that this not only involves the federal government's legal obligation, but it is also a matter of respect for both official language communities in the capital region, and for Canadians and others visiting our region.

Conformément à notre politique de vérification, nous effectuerons un suivi après un délai de 12 à 18 mois, afin d'évaluer la mise en œuvre de nos recommandations. Compte tenu de son engagement, nous nous attendons à une nette amélioration du rendement de Postes Canada.

Pour ce qui est de la fonction de vérification, nous désirons mener trois autres vérifications au cours de l'exercice financier 2003-2004 et dans les prochaines années, nous comptons augmenter ce nombre à quatre, tout en effectuant les suivis qui s'imposent.

Passons maintenant à l'autre sujet qui, je pense, retiendra davantage votre attention aujourd'hui.

[Traduction]

Passons maintenant à notre étude sur les baux commerciaux dans les édifices fédéraux. Depuis plusieurs années, la disponibilité des services bilingues dans ces commerces suscite des préoccupations de la part du public et des parlementaires. En vertu de la loi, le gouvernement fédéral doit inclure des clauses linguistiques dans ses baux commerciaux de la région de la capitale nationale, informer ses locataires des exigences en matière de langues officielles et faire respecter ces dispositions. Dans l'ensemble de la région de la capitale nationale, toutefois, 41 p. 100 des 207 commerces vérifiés dans le cadre de cette étude avaient dans leur bail des clauses à l'égard de l'affichage et de la prestation de services bilingues. Ce pourcentage était de 78 p. 100 pour les baux qui relèvent de la Commission de la capitale nationale, comparativement à seulement 18 p. 100 pour ceux dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable. L'étude révèle aussi un piètre rendement pour ce qui est de la prestation de services bilingues dans les commerces situés dans les immeubles fédéraux à Ottawa. Dans plus de la moitié des commerces vérifiés, le matériel écrit, notamment l'affichage, les menus, les documents de promotion et les sites Web étaient en anglais seulement. Même si la situation est quelque peu meilleure pour les services au téléphone et en personne, à 70 p. 100 et 60 p. 100, les résultats n'en demeurent pas moins inacceptables.

Dans les commerces situés dans les immeubles fédéraux à Gatineau, les services téléphoniques et en personne étaient exemplaires et le matériel écrit était bilingue dans la très grande majorité des cas. Les résultats du côté d'Ottawa sont décevants et cette situation perdure depuis trop longtemps. D'ailleurs, le Comité mixte permanent des langues officielles s'était déjà penché sur cette question en 1997 et avait formulé plusieurs recommandations à cet effet. Celles-ci ont été plus ou moins reproduites dans notre propre étude, dans les appendices.

Pour remédier aux lacunes, j'ai fait des recommandations à la Commission de la capitale nationale, à Patrimoine canadien et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Vous comprendrez qu'il s'agit non seulement d'obligations légales de la part du gouvernement fédéral, mais aussi d'une question de respect envers les deux communautés de langue officielle de la région de la capitale nationale, et aussi envers les Canadiens et les Canadiennes et les autres personnes qui visitent notre région.

[Translation]

The third article concerns our second study, which was released on March 29. That study examined the issue of language of work in federal institutions in the National Capital Region.

With more than 460,000 employees working for departments and organisations subject to the Official Languages Act, the federal government is the country's largest bilingual employer. In regions designated bilingual, such as the National Capital Region, employees in bilingual positions have the right to express themselves, be supervised and have access to working tools and internal services in the official language of their choice.

It should be noted that some progress has been made with respect to language of work in the last fifteen years. French is nevertheless still underused, as shown by two recent Treasury Board studies. In bilingual workplaces, for instance, anglophones speak French 14 per cent of the time while francophones speak English 43 per cent of the time.

The purpose of our study was to go beyond this simple, well-documented finding in order to better understand the socio-linguistic environment and the intercultural dynamics that characterize a bilingual workplace. We sought to identify the factors conducive to the full use of both official languages.

In particular, we noted a number of factors among francophone employees that lead to the underuse of their language, such as a better understanding of their second language as compared to their anglophone co-workers, a tendency to favour the supervisor's language, the perception that English is the language for career advancement and, lastly, a lack of availability of working tools in French. The result is a highly disturbing degree of professional assimilation.

[English]

Anglophone employees are, for their part, exposed to an organizational culture that leads them to use English more often than they might wish. They have in fact indicated that they lack the necessary training to become functionally bilingual and feel that this limits their advancement opportunities.

Our study also shows that the language training offered to anglophone managers is insufficient to allow them to supervise staff in French, which, in turn, has a significant impact on the language used by employees. That is why one in four francophones feels that their work must be done in English.

Therefore, I have made 10 recommendations to address this issue. I also propose a management framework that would highlight and fully recognize the official languages in the workplace. This framework rests on three priorities. The first is clear and consistent leadership; in other words, managers must set

[Français]

Le troisième article porte sur notre deuxième étude rendue publique le 29 mars. Cette étude examinait la question de la langue de travail au sein des institutions fédérales dans la région de la capitale nationale.

Rappelons que le gouvernement fédéral, avec plus de 460 000 employés dans les ministères et organismes assujettis à la Loi sur les langues officielles, est l'employeur bilingue le plus important au pays. Dans les régions désignées bilingues, comme la région de la capitale nationale, le personnel occupant des postes bilingues a le droit de s'exprimer, d'être supervisé et d'avoir accès à des outils de travail et au service interne dans la langue officielle de son choix.

Il est important de reconnaître qu'il y a eu des progrès dans la langue de travail au cours des 15 dernières années. Cependant, le français demeure toujours sous-utilisé comme le démontre deux études récentes du Conseil du Trésor. Par exemple, dans les milieux de travail bilingues, les anglophones passent 14 p. 100 de leur temps à parler français et les francophones consacrent 43 p. 100 de leur temps à parler anglais.

L'objectif de notre étude était de dépasser ce simple constat — qui est bien documenté — pour mieux comprendre l'environnement sociolinguistique et la dynamique interculturelle qui caractérise un milieu de travail bilingue. Notre but était d'identifier les facteurs qui favorisent une pleine expression des deux langues officielles.

Nous avons notamment remarqué que chez les employés francophones, plusieurs facteurs jouent en faveur d'une sous-utilisation de leur langue, notamment une meilleure connaissance de la langue seconde comparativement à leurs collègues anglophones, la tendance à favoriser la langue du superviseur, la perception de l'anglais comme langue d'ascension professionnelle et enfin, le manque de disponibilité d'outils de travail en français. Le résultat en est un phénomène d'assimilation professionnel fort perturbant.

[Traduction]

Quant aux employés anglophones, ils sont exposés à une culture organisationnelle qui les pousse à utiliser l'anglais plus souvent qu'ils ne le voudraient ou le pourraient. En fait, ils disent manquer de la formation nécessaire au développement d'un bilinguisme pratique et estiment que cela limite leurs chances d'avancement.

Notre étude montre également que la formation linguistique offerte aux gestionnaires anglophones n'est pas suffisante pour leur permettre de superviser leur personnel en français, ce qui a un impact considérable sur le comportement linguistique des employés. C'est pourquoi un francophone sur quatre croit que le travail doit être fait en anglais.

En réponse à cette situation, j'ai émis dix recommandations. Je propose également un plan qui permettrait de valoriser et de reconnaître pleinement les langues officielles au travail. Ce cadre est fondé sur trois priorités. La première est un leadership clair et soutenu; autrement dit, les gestionnaires doivent montrer

an example. The second priority involves the strengthening of individual abilities through training as well as by ensuring that the workplace allows recently trained employees to practise and use their language skills. The third priority involves strengthening institutional capacity, because language training and tests must not be an end in themselves. The next step is to encourage and support the daily use of both languages. In addition, to increase senior management accountability, the actual use of the language and the adoption of concrete measures to foster a bilingual workplace must be among the criteria used for performance evaluations and in promoting senior officials.

In the next two or three years, we will also turn our attention to other bilingual regions in the country. The socio-linguistic context in Montreal may, for instance, differ from that of the National Capital Region or New Brunswick. Moreover, the working environment in a Crown corporation may differ considerably from that in a department. In addition, it should also be noted that over half the employees of institutions subjected to the act work for Crown corporations and privatized agencies. This, therefore, requires closer examination.

[Translation]

I would like to end my remarks by touching on a current issue that may have an impact on the linguistic rights of the travelling public.

I am referring of course to the future of Air Canada. For some time now, I have been concerned about whether Air Canada would continue to comply with its linguistic obligations, in light of its restructuring. We are following these developments very closely.

Canadians expect their rights to be respected and any relaxing of Air Canada's linguistic obligations would be unacceptable. This has been the government's position until now, and I would hope that it will be maintained. The proposal to subject Air Canada's main competitors to the same business conditions could be interesting, as long as there is no reduction in the bilingual services provided by Air Canada. The matter of competitive equilibrium among carriers is a complex issue that the federal government will eventually need to examine. Obviously, this equilibrium must be achieved without the language rights of Canadians being infringed.

I am seeking your support to help me monitor and move ahead on these matters, in particular by meeting periodically with the appropriate ministers and senior officials, as you will subsequently be doing for the study on leases. This would be a means for you to encourage accountability among the institutions in question. More specifically, with regard to language of work, I invite you to meet with those in charge of the new agency to identify potential solutions relating to our linguistic objectives. The establishment of new institutions such as the Public Service Human Resources Management Agency and the School of Public

l'exemple. La deuxième priorité est le renforcement des aptitudes personnelles par la formation, mais aussi en faisant en sorte que le cadre de travail permette aux employés nouvellement formés d'exercer leurs compétences linguistiques. La troisième priorité est le renforcement de la capacité institutionnelle, car la formation linguistique et les tests de langue ne doivent pas être une fin en soi. La prochaine étape est d'encourager et de soutenir l'expression des deux langues au quotidien. De plus, pour augmenter l'imputabilité de la haute gestion à cet égard, il faut que l'usage réel de la langue et l'adoption de mesures concrètes pour favoriser un milieu de travail bilingue figurent parmi les critères d'évaluation du rendement et de promotion des cadres supérieurs.

Au cours des deux ou trois prochaines années, notre réflexion englobera les autres régions bilingues du pays. En effet, le contexte socio-linguistique de Montréal est possiblement différent de celui de la région de la capitale nationale ou du Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, l'environnement de travail au sein d'une société d'État peut s'avérer assez différent de celui d'un ministère. D'ailleurs, il est intéressant de noter que plus de la moitié des employés qui travaillent dans des institutions assujetties à la loi travaillent au sein de sociétés d'État et d'organismes privatisés. C'est donc une question qu'il faudra examiner de plus près.

[Français]

J'aimerais terminer sur un autre sujet d'actualité qui risque d'avoir un impact sur les droits linguistiques, les droits linguistiques du public voyageur.

Il s'agit bien entendu du futur d'Air Canada. Comme vous le savez, j'ai toujours été préoccupé par le maintien des obligations linguistiques d'Air Canada dans le contexte de sa restructuration et c'est un dossier que nous suivons de très près.

Les Canadiens s'attendent au plein respect de leurs droits et surtout à aucune réduction des obligations linguistiques ou à un recul de droits linguistiques du public voyageur. C'est d'ailleurs la position que le gouvernement a maintenue jusqu'à présent, c'est-à-dire qu'il ne devrait y avoir aucune réduction des obligations linguistiques d'Air Canada et j'espère qu'il continuera à le faire. La proposition voulant que les principaux concurrents d'Air Canada soient soumis aux mêmes conditions d'affaires est certes intéressante pourvu qu'il n'y ait pas de dégradation des services bilingues offert par Air Canada. La question de l'équilibre concurrentiel des transporteurs est une situation complexe que le gouvernement fédéral devra probablement examiner. Cet équilibre doit se faire dans le respect des droits linguistiques du public canadien.

Je sollicite votre appui en tant que collaborateurs afin de m'aider à suivre et à faire progresser ces dossiers, notamment en convoquant périodiquement les ministres et les administrateurs responsables, comme vous allez le faire subséquemment pour ce qui est de l'étude sur les baux. Effectivement, ce moyen favorisera la reddition de compte des institutions concernées. Plus particulièrement, en ce qui a trait à la langue de travail, je vous invite à convoquer les responsables de la nouvelle agence pour identifier des pistes de solution répondant à nos objectifs linguistiques. La mise en place de nouvelles institutions telles

Service provides an opportunity to modernize practices and make changes to programs. Consideration must be given not only to language training but also to the training of officials in the management of a bilingual workplace. On another note, it would also be helpful to analyze the models used in other countries to optimize our efforts.

Thank you again for your commitment and you can be assured of my full cooperation.

Senator Gauthier: I was not expecting to hear about Post Canada this evening. I unfortunately did not have the time to read the document we were sent this afternoon. I have filed complaints about service on a number of occasions, and part of the investigation probably resulted from those complaints.

You refer in your report to leases in the National Capital Region. I would like all leases in federal buildings owned by Canadians to have language clauses in the case of commercial tenants, persons operating stores for tourists or others. Those persons must know that, in Halifax, Vancouver and Ottawa, we are required by law, by the contracts we sign, to respect the two official languages and to provide service where it is possible to do so.

The current debate concerns the actual scope of Part VII, which some take more seriously than others. All that may shape the commitments and behaviour of our federal institutions.

In this case, two institutions, Public Works and Canadian Heritage, have proven to be very open to our recommendations and want to make a commitment to improving the situation. They believe it is important to inform, oversee and ensure that active measures are actually taken so that the Canadian public and visitors are able to receive bilingual services.

It is also important to recognize that, with the direct contribution that the federal government can easily make, the face of the National Capital will be more bilingual than it is at the present time.

Senator Maheu: Air Canada could decide to listen to those who encourage it to disregard the recommendation that a bilingual person be put on every one of its flights. If that were the case, I would ask you to monitor that file very closely because I believe we would witness a terrible scene in the government if such a thing occurred.

My second comment concerns language training and official language exams in the public service. This used to be a genuine farce. Anyone could be considered bilingual.

Has the quality of services improved today? Has the language training of anglophone managers who have trouble working in French improved?

que l'agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique et l'école de la fonction publique est l'occasion d'apporter une modernisation des pratiques et d'ajuster les programmes. Il s'agit non seulement de se pencher sur la formation linguistique, mais aussi la formation des fonctionnaires en ce qui a trait à la gestion d'un environnement de travail bilingue. Dans cette perspective, il serait également souhaitable d'analyser les modèles appliqués dans d'autres pays afin de bonifier nos interventions.

Je vous remercie à nouveau de votre engagement et je tiens à vous assurer de mon entière collaboration.

Le sénateur Gauthier: Je ne m'attendais pas à ce qu'on nous parle de Postes Canada ce soir. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de lire le document qu'on nous a envoyé cet après-midi. J'ai déposé des plaintes à plusieurs reprises au sujet du service et, de ces plaintes, a probablement découlé une partie de l'enquête.

Dans votre rapport, vous faites allusion aux baux de la région de la capitale nationale. Je voudrais que tous les baux dans les édifices fédéraux — propriétés des Canadiens et des Canadiennes — aient des clauses linguistiques lorsqu'il s'agit d'un tenancier commercial ou d'une personne exploitant une boutique touristique ou autres. Ces personnes doivent savoir qu'à Halifax, à Vancouver et à Ottawa, nous sommes tenus par la loi, par les contrats que nous signons, à respecter les deux langues officielles et à donner un service lorsqu'il est possible de le faire.

Le débat qui existe concerne la portée véritable de la partie VII, que certains prennent plus au sérieux que d'autres. Tout cela peut conditionner les engagements et les comportements de nos institutions fédérales.

Dans ce cas, deux institutions, soit Travaux publics et Patrimoine canadien, se sont montrées très ouvertes à nos recommandations et veulent s'engager afin d'améliorer la situation. Elles croient qu'il est important d'informer, de surveiller et de s'assurer que les correctifs sont véritablement apportés afin que le public canadien et les visiteurs soient en mesure de bénéficier de services bilingues.

Il est également important de reconnaître qu'avec la contribution directe que le gouvernement fédéral peut facilement apporter, le visage de la capitale nationale sera davantage bilingue qu'il ne l'est présentement.

Le sénateur Maheu: Air Canada pourrait décider d'écouter ceux qui l'encouragent à laisser tomber la recommandation qui vise à placer quelqu'un de bilingue sur tous ses vols. Si tel était le cas, je demanderais que vous suiviez ce dossier de très près car je pense qu'on assisterait à une scène terrible au gouvernement si une telle chose se produisait.

Mon deuxième commentaire concerne la formation linguistique et les examens de langues officielles au sein de la fonction publique. Avant, c'était une véritable farce. N'importe qui pouvait être considéré bilingue.

Aujourd'hui, la qualité des services s'est-elle améliorée? Est-ce que la formation linguistique des gestionnaires anglophones ayant de la difficulté à travailler en français s'est améliorée?

Ms. Adam: We did not look into the matter of language training or that of quality of service. This will henceforth be the responsibility of the Public Service Commission, which will be responsible for testing. The new school will be responsible for language training.

Language training professionals have designed the courses and tests. I must say that we have not really checked the quality of courses and tests.

Senator Léger: I cannot wait for the day when being bilingual will be natural. That will not happen tomorrow, but, this morning, there was a children's choir singing in both languages. I have to admit I had trouble singing the English part because I did not know it. It must be said that young people are increasingly bilingual, but not everything has been done.

You said that progress had been made on language of work, but that French is still underutilized. You also said that leadership in the public service was inadequate. Could anglophones who understand and speak French require that half the day take place in French and the other half in English? Are they required to speak both languages?

Ms. Adam: I am not sure I understand your question.

Senator Léger: There are anglophones who pass tests in French as a second language. They could require that one half of the day take place in French and the other half in English. With proper leadership, could that happen?

Ms. Adam: The key element in complying with the Act is still based on the supervisor, the manager or the senior manager. In the federal institutions, managers must ensure that the employees under their supervision are able to use the language of their choice.

It depends on the linguistic make-up of their institutions. Arrangements may differ by work context. For example, if anglophones and/or francophones around the same table understand what is being said, the meeting can be conducted by alternating between the two official languages.

However, if some absolutely do not understand what is being said, and there is no simultaneous interpretation, the manager must then find a linguistic arrangement enabling people to speak in the language of their choice. What is said can be translated. So that requires a specific linguistic arrangement.

Of course, since compliance with the Act depends on managers, they should be required to have the greatest linguistic competence. The study showed that the most important factor determining whether Francophones use French is almost directly related to supervisors' linguistic proficiency in French.

Senator Léger: Does every federal employee have to be bilingual?

Mme Adam: Nous n'avons pas examiné la question de la formation linguistique ni celle de la qualité des services. Dorénavant, cette question relèvera de la Commission de la fonction publique qui sera responsable des tests. La nouvelle école, quant à elle, sera responsable de la formation linguistique.

Ce sont des professionnels en formation linguistique qui ont conçu les cours et les tests. Je dois dire que nous n'avons pas vraiment vérifié la qualité des cours et des tests.

Le sénateur Léger: J'ai hâte au jour où être bilingue sera naturel. Ce n'est pas pour demain, mais ce midi il y avait une chorale formée d'enfants qui chantaient dans les deux langues. Je dois vous avouer que j'ai eu de la difficulté à chanter la partie anglaise parce que je ne la connaissais pas. Il faut dire que les jeunes sont de plus en plus bilingues, mais tout n'est pas fait.

Vous avez dit qu'il y avait des progrès dans la langue de travail, mais le français demeure toujours sous-utilisé. Vous avez aussi dit que le leadership était insuffisant dans la fonction publique. Est-ce que les anglophones qui comprennent et parlent le français pourraient exiger qu'une moitié de la journée se déroule en français et l'autre en anglais? Est-ce qu'on exige qu'ils parlent les deux langues?

Mme Adam: Je ne suis pas certaine de comprendre votre question.

Le sénateur Léger: Il y a des anglophones qui réussissent les tests de français langue seconde. Ils pourraient exiger que la moitié de la journée se passe en français et l'autre moitié en anglais. Est-ce que la présence de leadership peut faire en sorte que cela s'applique?

Mme Adam: Pour respecter la loi, l'élément clé repose toujours sur le superviseur, le gestionnaire ou le haut fonctionnaire. Dans les institutions fédérales, les gestionnaires doivent veiller à ce que les employés sous leur gouverne puissent utiliser la langue de leur choix.

Cela dépend de la composition linguistique de leurs institutions. Il peut s'agir d'un aménagement différent du contexte de travail. Par exemple, si des francophones et/ou des anglophones autour d'une même table comprennent ce qui se dit, la réunion peut se dérouler dans les deux langues officielles, en alternance.

Par contre, s'il y a des gens qui ne comprennent absolument ce qui se dit et qu'il n'y a pas d'interprétation simultanée, le gestionnaire doit alors trouver un aménagement linguistique qui permette aux gens de s'exprimer dans leur langue de leur choix. On peut traduire ce qui se dit. Cela nécessite donc un aménagement linguistique particulier.

Évidemment, comme le respect de la loi repose sur les gestionnaires, c'est sur eux que la compétence linguistique devrait être la plus exigeante. L'étude a démontré que le facteur le plus important qui détermine si les francophones utilisent ou non le français est presque directement rattaché à la compétence linguistique du superviseur dans la langue française.

Le sénateur Léger: Est-ce que tout employé fédéral doit être bilingue?

Ms. Adam: No, roughly 35 per cent must be; that is only people who have designated bilingual positions.

Senator Léger: A lot of employees complain that they don't have the opportunity to use the knowledge they have acquired. They are happy to take language training but rarely have the opportunity to put what they have learned into practice.

Ms. Adam: The Anglophones who took part in our study told us exactly the same thing. They would like to use French more, but they do not meet conditions favourable to the use of that language. Perhaps they feel they have not become proficient enough to speak the language or that the environment is not conducive to that. Often, time is short and they have to write quickly and speak quickly. All that results in the easiest solution, that is to say the use of the language that is easiest for people.

Senator Léger: If I understood correctly, the person took French courses throughout the month of January. That person wanted to take those courses. Where are the gyms where people could shout in French in order to be heard? That could be done after the courses, not just during them.

Ms. Adam: You are proposing workplace measures or actions promoting the use of the second language or French, in this case, in the National Capital Region. That is precisely what we are proposing. Language tests and training are not an end in themselves. For example, taking golf lessons and hitting golf balls off the practice tee but never playing on the golf course are two different things. I believe that the persons responsible are considering other ways — and I mean considering — of leading people to master their second language skills.

For example, learning in the workplace rather than in the classroom, or, at least, having a training component in the workplace. We know that, for most skills, linguistic or other, you often have to practise them in the workplace. This question is currently being examined by the departments and institutions responsible, and, right now, we are talking about the Public Service Commission, the Human Resources Agency, and I know that the School is also looking into this question.

Senator Léger: I have another question regarding Air Canada. I have been very pleased a number of times by what I hear. It was announced to us today that Air Canada can provide service in five languages: English, French and also other languages such as Chinese and so on. I thought that must surely be our bilingualism of the future.

[English]

Senator Keon: Thank you very much, Ms. Adam, for your appearance here and for the quality of your work. I do congratulate you.

I should like to take issue with what you said about the lack of leadership in such organizations as the National Capital Commission, the Department of Heritage and the Post Office

Mme Adam: Non, à peu près 35 p. 100 doit l'être et ce sont seulement les personnes qui ont des postes désignés bilingues.

Le sénateur Léger: Beaucoup d'employés se plaignent de ne pas avoir l'occasion d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises. Ils sont contents de suivre une formation linguistique mais ont rarement l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent.

Mme Adam: Les anglophones qui ont participé à notre étude nous disent exactement la même chose. Ils voudraient utiliser davantage la langue française, mais ils ne rencontrent pas les conditions favorables à l'usage de cette langue. Peut-être sentent-ils qu'ils n'ont pas atteint une compétence suffisante pour s'exprimer dans cette langue ou que le milieu n'est pas propice. Souvent le temps presse, il faut écrire vite, il faut parler vite. Tout cela mène à la solution la plus facile, soit l'utilisation de la langue qui est la plus facile pour les gens.

Le sénateur Léger: Si j'ai bien compris, la personne a suivi des cours de français tout le mois de janvier. Elle voulait suivre ses cours. Où sont les gymnases dans lesquels on pourrait crier en français pour s'entendre? Cela pourrait se faire après le cours, pas juste pendant.

Mme Adam: Vous proposez des mesures ou des interventions en milieu de travail qui favorisent l'utilisation de la langue seconde ou de la langue française, dans le cas présent, dans la région de la capitale nationale. C'est exactement ce que nous proposons. Les tests et la formation linguistique ne sont pas une fin en soi. Par exemple, suivre des cours de golf et frapper des balles de golf au champ de pratique mais ne jamais jouer sur le terrain de golf sont deux choses différentes. Je pense que les responsables sont à examiner d'autres façons — et je dis bien examiner — d'amener les personnes à maîtriser leurs compétences linguistiques en langue seconde.

Par exemple, apprendre en milieu de travail plutôt qu'en salle de classe ou, du moins, avoir une composante de formation en milieu de travail. On sait que pour la plupart des compétences, qu'elles soient linguistiques ou autres, il faut souvent l'exercer dans le milieu de travail. Cette question retient présentement l'attention des ministères ou institutions responsables et on parle en ce moment de la Commission de la fonction publique, l'Agence des ressources humaines et je sais que la nouvelle école aussi examine cette question.

Le sénateur Léger: J'ai une autre question au sujet d'Air Canada. Mes oreilles ont été très heureuses plusieurs fois. Non seulement on nous annonçait aujourd'hui qu'Air Canada pouvait nous servir dans cinq langues: le français, l'anglais, mais aussi d'autres langues comme le chinois, et cetera. J'ai pensé que ce devait sûrement être notre bilinguisme de demain.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Merci beaucoup, madame Adam, pour votre comparution et pour la qualité de votre travail. Je vous en félicite.

Je m'inscris en faux contre ce que vous avez dit au sujet du manque de leadership dans des organisations comme la Commission de la capitale nationale, le ministère du Patrimoine

with regard to providing and then sustaining the linguistic duality of Canada. I do not think it is the fault of the people in these departments. As I have told you before, I lived this for 30 years as a health administrator. I did retire with equal numbers of francophone and anglophone doctors in the institution that I led. However, I can tell you that the struggle to recruit an equal number of francophone doctors to anglophone doctors was tremendous and expensive. Despite my good relations with federal and provincial governments, the institution could never, never be properly reimbursed for this.

I come back to Air Canada. The axe is coming down now on Air Canada. The general public is saying that Air Canada must get its act together and perform up to the same economic standards as everybody else. It must compete with Cathay Pacific Airways internationally and with the little airlines locally.

Unless there is a commitment on the part of government to pay for the implementation of whatever is necessary to sustain the linguistic duality and the bilingualism of Air Canada and separate that out from the overall budget, there will be a huge problem.

Despite, over the years, everybody paying lip service to this, they are not prepared to do that. There are people complaining about what we have spent on our bilingual programs. However, when you come down to the bottom line, the leaders and managers in the various areas cannot sustain this without sacrificing major portions of their own operating costs.

It is our responsibility; we are senators. In watching Senator Gauthier, I am convinced that you can say whatever you like and you cannot get fired. He has been leading a one-man campaign in this area and I am sorry that he will not be here next year. I think we in government are the people at fault. We must do this and we have to put dollar signs on it. I should like your comments.

Ms. Adam: The federal government should look at overall transportation, because it is under its jurisdiction, and determine what is the minimal bilingual service required, let us say, in the air. This is one message that I recently delivered to the Minister of Transport.

There is one thing, though. Air Canada, over the years, has not shown that having bilingual staff is more expensive than having unilingual staff. It is the same staff. What Air Canada has been confronted with in the past is the fact that the Official Languages Act was often seen as not being able to be respected because of union agreements. The staff that were most bilingual were often the most recently hired, and were laid off. While Air Canada was making progress in getting sufficient bilingual capacity to deliver service and meet the requirements of the act, in periods of

et Postes Canada, pour ce qui est d'offrir et ensuite de soutenir la dualité linguistique du Canada. Je ne pense pas que ce soit la faute des gens qui travaillent dans ces organisations. Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai vécu cela pendant 30 ans à titre d'administrateur dans le domaine de la santé. Quand j'ai pris ma retraite, il y avait un nombre égal de francophones et d'anglophones parmi les médecins de l'établissement que je dirigeais. Cependant, je peux vous dire que c'était une lutte de tous les instants et que cela coûtait très cher de recruter un nombre égal de médecins francophones et anglophones. En dépit de mes bonnes relations avec les gouvernements fédéral et provincial, l'établissement n'a jamais pu se faire rembourser intégralement ses dépenses.

J'en reviens à Air Canada. Le couperet est à la veille de tomber sur Air Canada. Le grand public dit qu'Air Canada doit mettre de l'ordre dans ses affaires et se conformer aux mêmes normes économiques que les autres transporteurs. Il doit concurrencer Cathay Pacific Airways sur la scène internationale et doit faire concurrence aux petits transporteurs localement.

À moins que le gouvernement ne prenne l'engagement de payer la mise en oeuvre des mesures nécessaires pour soutenir la dualité linguistique et le bilinguisme d'Air Canada, en versant une somme séparée du budget global, il y aura un énorme problème.

Même si, au fil des années, tout le monde a dit du bout des lèvres qu'il fallait atteindre cet objectif, personne n'est disposé à agir. Il y a des gens qui se plaignent des montants que nous avons dépensés pour nos programmes de bilinguisme. Cependant, sur le plan purement financier, les dirigeants et les gestionnaires dans les divers secteurs touchés ne peuvent pas absorber ces dépenses sans sacrifier d'importantes portions de leurs propres coûts de fonctionnement.

C'est notre responsabilité; nous sommes sénateurs. Je regarde le sénateur Gauthier et je suis convaincu que l'on peut dire n'importe quoi sans risquer de se faire congédier. Il a mené la lutte à lui seul et à bout de bras dans ce domaine et je suis désolé qu'il ne sera pas ici l'année prochaine. Je pense que c'est nous, au gouvernement, qui sommes à blâmer. Nous devons le faire et nous devons y consacrer de l'argent. Je vous invite à commenter tout cela.

Mme Adam: Le gouvernement fédéral devrait se pencher sur l'ensemble du secteur des transports, parce que c'est un domaine qui relève de sa compétence, et déterminer quel est le service bilingue minimum nécessaire, disons dans le secteur aérien. C'est un message que j'ai récemment transmis au ministre des Transports.

Je veux toutefois ajouter une observation. Air Canada, au fil des années, a prouvé qu'il n'en coûte pas plus cher d'avoir du personnel bilingue que d'avoir du personnel unilingue. C'est le même personnel. Air Canada a été confronté dans le passé au fait que la Loi sur les langues officielles était souvent considérée impossible à respecter à cause des conventions collectives. Les employés les plus bilingues étaient souvent les plus récemment embauchés et étaient mis à pied. Air Canada faisait des progrès dans l'acquisition d'une capacité de bilinguisme suffisante pour

restructuring or financial difficulty, it often had to lay off, because of union issues, its bilingual staff.

This is an area where we, at the OCOL, felt that the Official Languages Act has precedence over other legislation. It is even written in our own act. If you put aside the law concerning the human rights legislation, the Official Languages Act has precedence over other legislation.

This is an area that we could never get resolved with Air Canada, but I think many of its additional costs are linked to that issue. I agree with you when you talk about the responsibility of the federal government. With regard to security in all aircrafts, if all they have is a tape being played, if something happens and there is no one on the flight who can speak to the passengers in the two official languages, would that be a security issue? There is a way for the federal government, both under the Aeronautics Act as well as the Official Languages Act, to look into the issue of bilingual obligations in transportation.

[Translation]

Senator Gauthier: I want to pursue the questions and continue on about the action that you must take as Commissioner of Official Languages to follow up on these reports. First, I deplore the fact that we do not have more time to study those reports. We have a meeting from time to time and that's not really enough. What kind of follow-up has the Office of the Commissioner of Official Languages given to the Official Languages Committee's eight 1997 recommendations, none of which was followed, and to the 13 recommendations that you're making today? That makes 21 recommendations in all. That is a lot of work! If you implement that, you'll need \$200 million instead of \$20 million.

Ms. Adam: There is no doubt in my mind that the Office is responsible for conducting follow-up and exercising pressure. The Commissioner, I must recall again, has a power of persuasion, of recommendation, but she needs other levers, of course, to induce the institutions to in fact follow those recommendations. In that respect, of course, I think your parliamentary action is fundamentally important.

As regards our follow-up, I will let my colleague who is responsible for audits and follow-up tell you, in somewhat greater detail, what we intend to do with regard to the study on leases in particular.

Mr. Langelier: First, we have already informed the three institutions concerned, and we have met with one, Public Works and Government Services, to tell them that we were going to conduct follow-up in approximately 12 months. So we have warned them. We are also going to meet with the people from the National Capital Commission and Canadian Heritage to inform them that we are going to conduct follow-up so that they can immediately take the recommendations into account instead of

assurer la prestation du service et respecter les exigences de la loi, mais en période de réorganisation ou de difficultés financières, la société devait souvent congédier ses employés bilingues, à cause de questions syndicales.

À cet égard, nous, au Commissariat des langues officielles, soutenons que la Loi sur les langues officielles a préséance sur les autres lois. C'est même écrit dans notre propre loi. Si l'on met de côté la législation sur les droits de la personne, la Loi sur les langues officielles a préséance sur toutes les autres lois.

C'est une question que nous n'avons jamais pu résoudre avec Air Canada, mais je pense qu'une grande partie de ces coûts supplémentaires sont liés à ce problème. Je suis d'accord avec vous quand vous évoquez la responsabilité du gouvernement fédéral. Sur le plan de la sécurité à bord des avions, si l'on doit se contenter de faire jouer un enregistrement, si quelque chose arrive et qu'il n'y a personne à bord capable de parler aux passagers dans les deux langues officielles, est-ce que ce serait un problème de sécurité? Il y a moyen pour le gouvernement fédéral, en invoquant à la fois la Loi sur l'aéronautique et la Loi sur les langues officielles, de se pencher sur la question des obligations en matière de bilinguisme dans le domaine du transport.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Je veux poursuivre les questions et enchaîner sur le suivi que vous, en tant que commissaire aux langues officielles, devez faire de ces rapports. D'abord, je déplore qu'on n'ait pas plus de temps pour étudier ces rapports. On a une réunion de temps en temps et ce n'est vraiment pas suffisant. Quelle sorte de suivi est-ce que le Commissariat aux langues officielles a donné aux huit recommandations de 1997 du Comité des langues officielles, dont aucune n'a été suivie, ainsi qu'aux treize recommandations que vous faites aujourd'hui? En tout, cela fait 21 recommandations. C'est de l'ouvrage! Si vous mettez cela en œuvre, vous aurez besoin de 200 millions de dollars au lieu de 20 millions de dollars.

Mme Adam: Il n'y a pas de doute dans mon esprit que le commissariat a la responsabilité de faire des suivis et d'exercer des pressions. Je dois toujours le rappeler, la commissaire a un pouvoir de persuasion, de recommandation, mais elle a besoin, bien sûr, d'autres leviers pour inciter les institutions à suivre effectivement ces recommandations. En cela, bien entendu, votre action parlementaire est primordiale à mes yeux.

Pour ce qui est de notre suivi, je laisserai mon collègue responsable des vérifications et des suivis vous dire un peu plus en détail ce que nous comptons faire, en ce qui concerne l'étude des baux en particulier.

M. Langelier: Nous avons, en premier lieu, déjà avisé les trois institutions concernées et nous en avons rencontré une, Travaux publics et Services gouvernementaux, pour leur dire que nous allions faire un suivi dans une douzaine de mois environ. Nous les avons donc avertis. Nous allons rencontrer également les gens de la Commission de la Capitale nationale et de Patrimoine canadien pour les aviser du fait que nous allons faire un suivi, de sorte qu'ils puissent tout de suite tenir compte des recommandations, au lieu

simply waiting for us to do the follow-up. We have really stressed the matter with the institutions. They have been warned that there will be follow-up.

At the time of the follow-up, we will go and meet with the managers of the three departments concerned once again. We will go and look at what they have done to implement the recommendations, and we will probably, though perhaps not as thoroughly, check with a number of businesses to see whether the situation has improved.

Senator Gauthier: Mr. Langelier, I do not want to interrupt you, but we made recommendations seven years ago. No follow-up has been done. Do not come and tell me you are going to conduct any in the next 12 months for the 21 recommendations you have now.

Mr. Langelier: Those recommendations by the committee were indeed made six or seven years ago.

Ms. Adam: It's because the Standing Joint Committee's recommendations are aimed at the government and the federal institutions concerned. I cannot talk about them because I was not there at the time, but the Office definitely could have conducted follow-up. Lastly, however, those who are accountable on this are the institutions themselves and the government. In the case of our study, which reviewed a number of recommendations by the Joint Committee, it could be said that there was a chance to do something between 1997 and 2003. We see improvements in some cases, but, in spite of everything, this is unacceptable.

We have to create the feeling within the federal institutions that they have to Act. They have to feel obliged to act and to comply with the Act. In my view, there are a lot of players: the government, parliamentarians who exercise their influence, the Commissioner who prods and regularly makes her recriminations known. There are also citizens. So it is a whole dynamic.

Senator Gauthier: You have gone to the heart of the matter: it is the ability of the departments or central agencies to set an example. When you have an act which is interpreted by some in the government as declaratory, civil servants say: it's simply declaratory; it is symbolic; we have no obligation to use both official languages, to promote them, to protect them and to develop them. I tried to do so with the bill. You supported it; it was Bill S-4. God knows I received letters from all kinds of people, who felt insulted because I dared talk about Part VII, the advancement of English and French, Canada's two official languages.

I have a brief question. I am told you referred to Public Works Canada earlier; in all these studies and reports you do, have you recently spoken to the National Capital Commission and Canadian Heritage? Can you give us a brief report on that?

Ms. Adam: As regards the National Capital Commission, and you'll note moreover that this is a new fact in these studies, we have the comments of the institutions. We didn't used to ask them

de simplement attendre qu'on en fasse le suivi. Nous avons vraiment insisté auprès des institutions. Elles sont averties qu'il y aura un suivi.

Au moment du suivi, nous irons de nouveau rencontrer les gestionnaires des trois ministères concernés. Nous allons regarder ce qu'ils ont fait pour mettre en œuvre les recommandations et nous allons probablement, peut-être pas de façon aussi approfondie, vérifier auprès d'un certain nombre de commerces si la situation s'est améliorée.

Le sénateur Gauthier: Monsieur Langelier, je ne veux pas vous interrompre, mais, il y a sept ans, on a fait des recommandations. Aucun suivi n'a été fait. Ne venez pas me dire que vous allez en faire dans les 12 mois pour les 21 recommandations que vous avez maintenant.

M. Langelier: Ces recommandations du comité avaient été faites il y a six ou sept ans, effectivement.

Mme Adam: C'est parce que les recommandations du comité mixte permanent s'adressent au gouvernement et aux institutions fédérales concernées. Je ne peux pas en parler car je n'étais pas là à l'époque, mais le commissariat aurait certes pu faire un suivi. Cependant, en dernier lieu, ceux qui sont responsables de rendre des comptes sur ce sujet, ce sont institutions elles-mêmes et le gouvernement. Dans le cas de notre étude, qui a repris plusieurs des recommandations du comité mixte, on pourrait dire qu'il y a eu une chance entre 1997 et 2003 de faire quelque chose. On voit dans certains cas des améliorations, mais, malgré tout, c'est inacceptable.

Il faut créer au sein des institutions fédérales le sentiment qu'elles doivent agir. Il faut qu'elles se sentent obligées d'agir et de respecter la loi. À mon sens, les acteurs sont nombreux: le gouvernement, les parlementaires qui exercent leur influence, la commissaire qui aiguillonne et qui fait entendre ses récriminations régulièrement. Il y a également les citoyens. C'est donc toute une dynamique.

Le sénateur Gauthier: Vous avez touché au cœur du problème: c'est la capacité des ministères ou des organismes centraux de donner l'exemple. Quand on a une loi qui est interprétée par certains au gouvernement comme étant déclaratoire, des fonctionnaires disent: C'est simplement déclaratoire, c'est symbolique, rien ne nous oblige à pratiquer les deux langues officielles, à en faire la promotion, à les protéger et les développer. J'ai essayé, pour ma part, avec un projet de loi. Vous l'avez appuyé, c'était le projet de loi S-4. Dieu sait que j'ai reçu des lettres de toutes sortes de gens, qui se sentaient insultés parce que j'osais parler de la partie VII, où on fait la promotion du français et de l'anglais, les deux langues officielles du Canada.

J'ai une petite question. On m'a dit que vous avez parlé tantôt à Travaux publics Canada; dans toutes ces études et ces rapports que vous faites, avez-vous parlé à la Commission de la Capitale nationale et à Patrimoine canadien, récemment? Pouvez-vous nous en faire un bref rapport?

Mme Adam: Pour ce qui est de la Commission de la Capitale nationale, et d'ailleurs vous remarquerez que c'est un fait nouveau dans ces études, nous avons les commentaires des institutions. On

to react to recommendations before even publishing them. The reason why we have done that is that, by involving them in the process, we believe we'll achieve better results. We allow the institutions to "buy in" so that they will respond. I met with the Minister of Public Works to discuss this matter, and, of course, my team also met with the administrative team. That study was of course covered by the media so that Canadian citizens could be informed of the situation.

So we are actually conducting meetings to raise their awareness, inform them and create this pressure of a duty that must be done.

Senator Gauthier: I thank you for that, but, in the National Capital Region, it is far from being exemplary for the rest of Canada when 18 per cent of leases signed by Public Works Canada do not have a language clause. If there is one, it is utterly disregarded. Go to Sparks Street, and I challenge you to find a sign in French. And yet it seems to me these are all federal buildings. I am talking about the north side, not the south side. Patience, I imagine, has its limits. Go and get angry once and say: the joke is over; linguistic duality is a serious matter.

Ms. Adam: I am not sure whether me getting mad will change anything, but it is important to persevere, not to let go, and to do as you do, Senator Gauthier. You're preaching to one of the converted. As regards the federal institutions, you will have the opportunity to gauge their commitment when they appear before you in the near future.

The Chairman: Thank you all very much for your work; as you can see, we're going to monitor this matter very closely.

The Chairman: We now welcome from the National Capital Commission, Mr. Marcel Beaudry, Chairman, and Ms. Gustafsson, Executive Director, Human Resources.

Mr. Marcel Beaudry, Chairman, National Capital Commission: Thank you, Madam Chair, for the opportunity to present the National Capital Commission's roles and responsibilities regarding the application of the Official Languages Act and to address the recommendations from the Office of the Commissioner of Official Languages Report issued in March 2004.

The National Capital Commission is a Crown corporation created by Parliament in 1959 and is responsible for building Canada's Capital Region on behalf of all Canadians. Our mission is to make this region a symbol of pride and unity. In order to achieve this, I strongly believe that we must be ambassadors of Canada's official languages which are at the heart of our nation.

n'avait pas l'habitude de leur demander de réagir aux recommandations avant même d'en avoir la publication. La raison pour laquelle nous avons fait cela, c'est que, en les engageant dans le processus, nous croyons que nous allons avoir de meilleurs résultats. Nous faisons, en «bon français», du «buy in» pour que les institutions répondent. J'ai rencontré le ministre de Travaux publics pour discuter de cette question et, bien sûr, mon équipe a également rencontré l'équipe administrative. Bien sûr, cette étude a fait l'objet d'une couverture médiatique pour informer les citoyens canadiens de la situation.

Nous faisons donc effectivement des rencontres pour les sensibiliser, les informer et créer cette pression du devoir à accomplir.

Le sénateur Gauthier: Je vous en remercie mais, dans la région de la capitale nationale, c'est loin d'être exemplaire pour le reste du pays quand 18 p. 100 des baux signés par Travaux publics Canada n'ont pas de clause linguistique. S'il y en a une, on s'en moque comme de l'an 40. Allez sur la rue Sparks, je vous mets au défi de trouver une affiche en français. Pourtant ce sont tous des édifices fédéraux, me semble-t-il. Je parle du côté nord, pas du côté sud. Il y a des limites à la patience, j'imagine. Allez-vous vous choquer une bonne fois et dire: «C'est fini, la plaisanterie; la dualité linguistique, c'est sérieux.»

Mme Adam: Je ne suis pas certaine que si, je me choque, cela va changer quelque chose, mais il est important de persévérer, de ne pas lâcher prise et de faire comme vous, sénateur Gauthier. Vous prêchez à une convaincue. Pour ce qui est des institutions fédérales, vous aurez l'occasion de mesurer leur engagement quand ils comparaitront devant vous dans peu de temps.

La présidente: Merci beaucoup à vous tous de votre travail; comme vous le voyez, nous allons suivre ce dossier de très près.

La présidente: Nous accueillons maintenant de la Commission de la capitale nationale, M. Marcel Beaudry, président, ainsi que Mme Gustafsson, directrice administrative des ressources humaines.

M. Marcel Beaudry, président, Commission de la capitale nationale: Je vous remercie, madame la présidente, de m'offrir l'occasion de vous présenter les rôles et les responsabilités de la Commission de la capitale nationale concernant l'application de la Loi sur les langues officielles et de donner suite aux recommandations du rapport du Commissariat aux langues officielles, publié en mars 2004.

La Commission de la capitale nationale est une société d'État créée par le Parlement en 1959, qui a pour mandat de mettre en valeur la région de la capitale du Canada au nom de tous les Canadiens. Notre mission est de faire en sorte que cette région soit une source de fierté et d'unité. Pour y arriver, je crois fermement que nous devons être non seulement des défenseurs, mais également des ambassadeurs des deux langues officielles du Canada, car elles constituent le fondement de notre pays.

We are committed not only to applying the Official Languages Act to all our sectors of operation, but also to preserving our two official languages in Canada's Capital Region. In the delivery of our mandate, the importance of bilingualism transpires in all aspects of our day-to-day operations.

[English]

The NCC presents the National Capital Region to visitors as a place to experience Canadian heritage, culture and achievement through varied services, events and programs. Our public programs and services are not simply offered in both official languages but are described to reflect the cultural diversity and linguistic uniqueness of our region and of our country.

Great attention is given to staging events and activities on both sides of the Ottawa River and to offering visitors an opportunity to experience and discover Canada's cultural diversity. The NCC is a leader in providing service to the public in both official languages. The Capital Contact Centre, the Capital Infocentre the Gatineau Park Visitor Centre and sites such as the Canada and the World Pavilion continue to be models of exceptional visitor service in both official languages. Our publications, promotional material and information available to visitors, including the NCC's Web site, are bilingual.

In addition, NCC festivals are marketed nationally to attract visitors to the capital region, and, whenever possible, celebrations are televised nationally by means of French and English media. Special efforts are also made to reach linguistic minorities across Canada to televise programs on local television networks. The NCC's newly approved "Five-Year Marketing, Communications and External Relations Plan" also underscores the importance of reaching linguistic minorities nationwide.

[Translation]

Our responsibility to safeguard and preserve our national treasures goes beyond the region's built heritage. It also encompasses the preservation of the Capital's natural and cultural heritage on behalf of future generations of Canadians.

Both French and English cultures are very alive in the Capital Region. The NCC continually strives to showcase this diversity and authenticity, by making the cultural and social fabric of the region notably rich and active.

The NCC also values its commitment to official languages in the workplace. The NCC makes a constant effort, and takes concrete measures, to create and maintain a work environment conducive to the use of both official languages. For example, in an effort to further increase the bilingual capacity of employees,

Nous sommes non seulement engagés à appliquer la Loi sur les langues officielles dans tous nos secteurs d'activité, nous le sommes aussi dans le maintien des deux langues officielles dans la région de la capitale du Canada. En ce qui concerne la prestation de notre mandat, le bilinguisme y occupe une place prépondérante dans tous les aspects de nos activités quotidiennes.

[Traduction]

La CCN présente la région de la capitale aux visiteurs comme un endroit où ils peuvent découvrir la culture, les réalisations et le patrimoine canadien grâce à une variété de services, d'activités et de programmes. Nos programmes et nos services à l'intention du public sont non seulement offerts dans les deux langues officielles, ils sont aussi conçus de manière à refléter le caractère linguistique et la diversité culturelle unique de notre région et de notre pays.

Une attention particulière est portée au fait d'organiser des manifestations et des activités des deux côtés de la rivière des Outaouais et de donner aux visiteurs l'occasion de découvrir et de faire l'expérience de la diversité culturelle du Canada. La CCN est un chef de file en matière de prestation de services au public dans les deux langues officielles. Le Centre de contact de la capitale, l'Infocentre de la capitale, le Centre des visiteurs du Parc de la Gatineau et des attractions telles que le pavillon Canada-monde continuent d'être des modèles de services exceptionnels offerts aux visiteurs dans les deux langues officielles. Nos publications, tout le matériel promotionnel et tous les renseignements offerts aux visiteurs, y compris le site Web de la CCN, sont bilingues.

De plus, les festivals de la CCN sont ciblés à l'échelle nationale de manière à attirer les visiteurs dans la région de la capitale et, si possible, les festivités sont télédiffusées dans tout le pays, en français et en anglais. Des efforts particuliers sont aussi déployés pour rejoindre les minorités linguistiques dans tout le pays par l'entremise de programmes télévisés sur les chaînes locales. Le «Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures» de la CCN, qui a été récemment approuvé, fait aussi mention de l'importance de rejoindre les minorités linguistiques dans l'ensemble du pays.

[Français]

Notre responsabilité en matière de protection et de préservation des trésors du Canada va au-delà du patrimoine bâti de la région. Elle englobe aussi la préservation du patrimoine naturel et culturel de la capitale nationale au nom des futures générations de Canadiens.

Les cultures francophones et anglophones sont toutes deux bien présentes dans la région de la capitale. La CCN cherche continuellement à mettre l'accent sur cette diversité et cette authenticité en misant sur des activités et des manifestations enrichissantes sur les plans social et culturel.

En tant qu'employeur, la CCN est fière de son engagement envers les langues officielles dans son milieu de travail. La CCN fait constamment des efforts, et prend des mesures concrètes, pour créer et maintenir un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles. Par exemple, dans le but d'améliorer

oral interaction language training has been offered on-site to employees who expressed an interest in this type of training, regardless of the linguistic requirements of their positions.

In addition, when staffing actions are open to the public, steps are taken to attract candidates of both official language groups by advertising positions in both languages, posting jobs as bilingual non-imperative where possible and using bilingual members on selection boards. The organization is committed to achieving equitable participation in its workforce.

[English]

The NCC is proud to play an important role in promoting both official languages in Canada's capital region while doing business with partners, community leaders and residents. We ensure that our Web site, publication, planning documents as well as public notices, publicity and calls for submissions are available in both official languages. All public meetings and consultations are conducted in both official languages on both sides of the Ottawa River, and all properties and activity sites display bilingual signage. The NCC also plays a leadership role in working with municipal governments to promote the important matter of linguistic duality in Canada's capital region, which, in turn, can serve as an example for the entire country.

Furthermore, the NCC has communicated with business leaders in Canada's capital region to discuss the topic of linguistic duality and to consider possible initiatives to reinforce and make the bilingual character of establishments both in Ottawa and in Gatineau more present. This could include bilingual signs, menus, greetings and services. Service in both languages in the capital's federal and commercial establishments is a goal that can be achieved and that can also serve as an example for the entire country.

The NCC ensures performance and compliance with respect to its obligation to provide services to the public in both official languages, including any concessionaire or entrepreneur who provides a service on its behalf.

[Translation]

This being said, we clearly recognize that despite our best efforts, there are still improvements to be made in certain areas. Our greatest challenge remains within our leasing portfolio. We have made significant progress and have put various measures in place. Having said this, we are committed to take additional steps in order to ensure that commercial tenants in NCC leased properties comply with the official languages provisions for their leases. We are prepared to work with our tenants and to offer them the necessary tools to facilitate the process and to impress upon them the benefits of bilingualism.

davantage les aptitudes linguistiques de ses employés, l'interaction orale de la formation linguistique est offerte sur place aux employés qui en font la demande, peu importe les exigences linguistiques de leur poste.

De plus, au moment de doter un poste ouvert au public, des mesures sont prises pour attirer des candidats des deux groupes linguistiques officiels, en annonçant des postes dans les deux langues officielles, en affichant, dans la mesure du possible, des postes avec la mention «bilingue non impératif» et en utilisant des comités de sélection bilingues. La CCN souscrit au principe de participation équitable de sa main-d'œuvre.

[Traduction]

La CCN est fière de jouer un rôle important dans la promotion des deux langues officielles dans la région de la capitale du Canada tout en faisant affaire avec des partenaires, des dirigeants communautaires et des résidents. Nous veillons à ce que notre site Web, nos publications, nos documents de planification de même que nos avis publics, notre publicité et nos appels de soumissions soient présentés dans les deux langues officielles. Toutes les réunions et consultations publiques ont lieu dans les deux langues officielles, des deux côtés de la Rivière des Outaouais, et tous les emplacements immobiliers et secteurs d'activité sont pourvus de signalisations bilingues. La CCN assume de plus en plus un rôle de chef de file en collaborant avec les administrations municipales afin de promouvoir l'importante question de la dualité linguistique dans la région de la capitale du Canada, laquelle peut servir d'exemple pour tout le pays.

La CCN a aussi établi des contacts avec des dirigeants d'affaire dans la région de la capitale du Canada pour aborder la question de la dualité linguistique et pour entrevoir la possibilité d'initiatives permettant de renforcer le caractère bilingue d'établissements, à Ottawa et à Gatineau, et d'accroître la présence de cette dualité. Cette démarche pourrait inclure des affiches, un accueil, des menus et un service bilingues. Le service bilingue dans les établissements fédéraux et commerciaux de la capitale est un objectif qui peut être atteint et qui peut aussi servir d'exemple pour tout le pays.

La CCN veille au rendement et à la conformité en ce qui a trait à ses obligations afin d'offrir au public des services dans les deux langues officielles, y compris tout concessionnaire ou tout entrepreneur qui assure un service en son nom.

[Français]

Ceci dit, nous ne sommes pas sans savoir que malgré nos nombreux efforts, il y a toujours place à l'amélioration dans certains secteurs. Notre plus grand défi demeure celui du service offert par nos locataires commerciaux. Nous avons fait des progrès importants et nous avons mis en œuvre différentes mesures. Par exemple, veiller à ce que les locataires commerciaux occupants des immeubles loués par la CCN se conforment aux dispositions sur les langues officielles contenues dans leur bail. Nous sommes prêts à travailler avec nos locataires et à leur offrir les outils nécessaires pour leur faciliter la tâche et les aider à voir les avantages du bilinguisme.

Furthermore, the NCC has jointed the City of Ottawa's "Business Assistance" pilot project which helps businesses wishing to improve client services in English and French by providing them with practical tools.

[English]

In response to the March 2004 report of the Office of the Commissioner of Official Languages, we have also developed an action plan that includes the following steps: ensure that NCC leases include clauses that clearly reflect the tenant's obligation with respect to official languages; identify and implement measures for incentives, penalties and/or enforcements that are practical and acceptable industry practice; ensure that the process of new leases and lease renewals specifically includes discussion about the tenant's obligation with respect to official languages; manage a monitoring program to regularly evaluate compliance with lease obligations; communicate with tenants to address their lease obligations and non-compliance issues; and provide tools and assistance to tenants in meeting lease obligations and to increase awareness.

[Translation]

In closing, I would like to reiterate on behalf of the NCC, our strong commitment to pursue our efforts in meeting the highest standard of bilingualism requirements within our organization. I recognize that this on-going challenge will require constant effort on our part and we are prepared to meet that challenge.

Senator Maheu: You say in your presentation that you require tenants to comply with the obligations contained in the leases and that you ensure they are signed in a certain way. Where? When? Why do they not comply with them?

Mr. Beaudry: I would like to be able to answer you simply and tell you I do not know why. Since I have been at the Commission, the commercial leases we sign with our tenants contain clauses requiring tenants to comply with the clauses on official languages, bilingualism. Unfortunately, that is not always the case, and I willingly admit the fact. We conducted a survey last year in all the businesses, all the restaurants that have leases with the NCC, and we noted that many of those businesses were not complying fully with the bilingualism clauses. Sometimes there are bilingual menus, sometimes there are bilingual waiters and waitresses, while, in other cases, there are not any at all. In some cases, menus are posted solely in English in restaurant windows, and there are occasional deficiencies virtually everywhere. On the other hand, some fully comply with the leases as signed.

We have taken steps to ask those tenants to comply with lease conditions. A certain number have done so, others have made appreciable or significant progress in discharging their

En outre, la CCN s'est jointe au projet pilote, «Aide aux entreprises» de la ville d'Ottawa, lequel vient en aide aux entreprises souhaitant améliorer leurs services à la clientèle en français et en anglais en mettant à leur disposition des outils pratiques.

[Traduction]

En réponse au rapport du Commissariat aux langues officielles publié en mars 2004, nous avons aussi élaboré un plan d'action incluant les éléments suivants: veiller à ce que les baux de la CCN prévoient des clauses indiquant clairement les obligations des locataires en matière de langues officielles; établir et mettre en oeuvre des mesures d'incitation, de pénalité ou d'exécution qui sont pratiques et acceptables dans ce secteur d'activités; veiller à ce que le processus utilisé pour un nouveau bail et le renouvellement d'un bail prévoient une discussion sur les obligations du locataire en ce qui a trait aux langues officielles; gérer un programme de surveillance de manière à évaluer régulièrement la conformité relative aux obligations locatives; communiquer avec les locataires pour aborder les questions d'obligations locatives et de non-conformité; et mettre des outils et de l'aide à la disposition des locataires afin qu'ils s'acquittent de leurs obligations et accroître leur sensibilisation.

[Français]

Pour terminer, au nom de la Commission de la capitale nationale, j'aimerais réitérer notre engagement ferme à poursuivre nos efforts pour atteindre la norme la plus élevée en matière d'exigences linguistiques au sein de notre organisme. J'en conviens, il s'agit d'un défi constant qui exigera des efforts continus de notre part, et nous sommes prêts à relever ce défi.

Le sénateur Maheu: Dans votre présentation, vous dites que vous exigez que les locataires s'astreignent aux obligations contenues dans les baux et que vous vous assurez qu'ils soient signés d'une certaine façon. Où? Quand? Pourquoi ne s'y conforment-ils pas?

M. Beaudry: J'aimerais pouvoir vous répondre de façon simple et vous dire je ne sais pas pourquoi. Depuis que je suis à la commission, les baux commerciaux que nous faisons signer à nos locataires contiennent des clauses qui demandent aux locataires de respecter les clauses des langues officielles; le bilinguisme. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas et je l'admets volontiers. Nous avons fait une enquête l'an dernier, dans tous les commerces, dans tous les restaurants qui ont des baux avec la CCN, et nous avons constaté qu'un bon nombre de ces commerces, ne respectaient pas intégralement les clauses du bilinguisme. Parfois, il y a des menus bilingues, parfois des serveurs bilingues, dans d'autres cas, il n'y en a pas du tout. Dans certains cas, les menus sont affichés uniquement en anglais dans les vitrines extérieures et il y a des lacunes, occasionnellement, un peu partout. Par contre, certains respectent intégralement les baux tels que signés.

Nous avons entrepris des démarches auprès de ces locataires afin de leur demander de se conformer aux conditions du bail. Un certain nombre s'est conformé, d'autres se sont améliorés de façon

bilingualism responsibilities. We intend to continue monitoring those tenants so that they comply with the clause in the leases we currently have.

We have put forward an action plan under which, when a new lease is signed, a special box will be attached to the bilingualism clause. We will have that part of the lease initialled — a lease can consist of 25 to 30 pages and the bilingualism clause gets lost in all that — to ensure that the tenants understand they are undertaking to comply with that bilingualism clause. A list of things considered essential will be submitted to tenants, such as bilingual menus, bilingual service, bilingual signage, to ensure that, when we audit those places, we can point out existing deficiencies and take the necessary corrective action.

Those who don't want to comply — there are always some hard-headed ones, but not the Chairman of the NCC — we will try to soften up a bit and tell them that, when their lease becomes renewable in five years, perhaps it will not be renewed. That may be an incentive.

At our visitors centre — this will be effective soon — we've also posted a list of establishments providing bilingual services. That list will be published so that 300,000 persons visiting our information centre opposite Parliament can know that, if they go to such and such a restaurant, store or boutique, they can be served in French and can obtain advertising in both official languages. There are other initiatives, but these are examples that we intend to put forward in order to put a little pressure on these people.

I must admit that it is not the effort that is lacking; it is often good will that is lacking. It is often a one-way street, as we say in English and in French, and it's not always easy to achieve.

Senator Gauthier: Are there linguistic clauses in all long-term leases, emphyteotic leases? When your tenants sublet to a tenant, are they required to comply with the language clauses, or, as you have already said, have they long been encouraged to do so? There are buildings in the region that are major historic sites leased to corporations. They lease them to other individuals. It is those persons who want nothing to do with bilingualism. I do not need that.

Mr. Beaudry: The language clauses, which are in our leases, apply not only to tenants, but, if they sublet, they have to obtain the NCC's permission for the subtenant to be accepted, and the subtenant is required to comply with the same conditions as in the original lease.

Senator Gauthier: There are two communities in the National Capital Region, one anglophone, one francophone. You comply with the Official Languages Act. One of the conditions of the Act is that you consult those communities regularly to determine whether things are working, whether they are satisfied with your services. You have to promote the National Capital. That is what

sensible ou de façon moins importante leurs responsabilités quant au bilinguisme. Nous entendons continuer à talonner ces locataires afin qu'ils en viennent à se conformer à la clause des baux que nous avons actuellement.

Nous avons mis de l'avant un plan d'action qui fera en sorte que lorsqu'un nouveau bail sera signé, un crochet spécial sera accroché à la clause du bilinguisme. On fera initialiser cette partie du bail — un bail peut comprendre 25 à 30 pages et la clause du bilinguisme se perd dans tout cela — afin de bien s'assurer que le locataire comprenne qu'il s'engage à respecter cette clause du bilinguisme. Une liste des choses considérées essentielles sera remise aux locataires comme les menus bilingues, le service bilingue, l'affichage bilingue, pour faire en sorte que lorsqu'on fera une vérification de ces endroits, on soit en mesure de signaler les lacunes existantes et d'y apporter les correctifs nécessaires.

Ceux qui ne voudront pas se conformer — il y en a toujours qui ont la tête dure, mais ce n'est pas le président de la CCN — on va essayer de leur ramollir la tête un peu pour leur dire que lorsque leur bail sera renouvelable dans cinq ans, peut-être qu'il ne sera pas renouvelé. Cela peut être un incitatif.

On a également mis de l'avant à notre centre des visiteurs — ce sera effectif bientôt — une liste des établissements offrant des services bilingues. Cette liste sera publiée afin que les 300 000 personnes qui visitent notre centre d'information — situé en face du Parlement — puissent savoir que s'ils vont à tels restaurants, boutiques ou magasins, ils pourront être servis en français et ils pourront obtenir de la publicité dans les deux langues officielles. Il y a d'autres initiatives, mais ce sont des exemples qu'on entend mettre de l'avant pour mettre un peu de pression sur ces gens.

Je dois vous avouer que ce ne sont pas les efforts qui manquent, souvent c'est la bonne volonté qui manque. Il arrive que ce soit une rue à sens unique comme on dit en français ou en anglais et ce n'est pas toujours facile à réaliser.

Le sénateur Gauthier: Y a-t-il des clauses linguistiques dans tous les baux à long terme, les baux emphytéotiques? Lorsque vos locataires sous-louent à un tenancier, sont-ils tenus de respecter les clauses linguistiques ou si c'est incitatif, comme vous me l'avez déjà dit, il y a longtemps? Il y a des édifices dans la région qui sont des sites historiques importants loués à une personne morale. Elles le louent à d'autres individus. Ce sont ces personnes qui ne veulent rien savoir du bilinguisme. Je n'ai pas besoin de cela.

M. Beaudry: Les clauses linguistiques, qui sont dans nos baux, s'appliquent non seulement au locataire, mais si ce dernier sous-loue, il doit obtenir la permission de la CCN pour que l'on accepte le sous-locataire, d'une part, et le sous-locataire, d'autre part, est tenu de respecter les mêmes conditions que dans le bail original.

Le sénateur Gauthier: Il y a deux communautés, une francophone et une anglophone dans la région capitale nationale. Vous respectez la Loi sur les langues officielles. Une des conditions de la loi est que vous consultiez ces communautés régulièrement pour savoir si cela marche, si elles sont satisfaites de vos services. Vous devez promouvoir la capitale nationale. C'est

is in the national interest, and that is your obligation. Do you occasionally meet with the anglophone communities in Quebec in order to talk to them? Do you meet with the Francophone communities in Ontario to talk to them about their needs as a minority group in the National Capital Region?

Mr. Beaudry: We consult the anglophone and francophone communities in various areas of the commission's activities. I cannot say we have consulted those communities solely on official languages. When we develop projects or when we have any kind of programs — we are responsible, for example, for Canada Day, Winterlude, Christmas Lights, various programs — and, at those times, the communities are obviously consulted on a regular basis.

I personally sent a letter to the Outaouais Chamber of Commerce and Industry last year, to the Ottawa Chamber of Commerce and to the Regroupement des gens d'affaires, asking them that those organizations encourage their members to use bilingualism in all the activities of their businesses. I received a positive response from the RGA, but I haven't received an answer from the Outaouais Chamber of Commerce and Industry or the Ontario Chamber of Commerce or the Ottawa Chamber of Commerce. We encourage them to take part because, in our mind, we should not just be promoting official languages in buildings belonging to the NCC or to Public Works and Government Services, but rather in all buildings in the National Capital Region because we are the capital of the country and, as the capital, we should set an example for all other cities in Canada.

Senator Gauthier: Madam Tartempion from I do not know where who comes to her capital city wants to be served in French, and Mr. Taylor from the West wants to be served in English. It is your obligation to make the National Capital welcoming, open, generous and tolerant. The NCC's action plan is very good. I congratulate you on it. Follow-up should be done.

Mr. Beaudry: There will be a follow-up. In our NCC activities, we have received very few complaints from the Commissioner of Official Languages. However, it does happen: sometimes someone asks a question in French in Gatineau Park and the person there answers in English or is unable to answer in French, but, in general, I do not believe we receive more than three or four minor complaints a year regarding all the Commission's activities in the National Capital Region.

Senator Léger: You said "two sides of the river." Does the National Capital Region include both sides of the river?

Mr. Beaudry: Yes.

Senator Léger: If they want the French experience, they have to cross to the other side, and if they want the English experience?

ce qui est dans l'intérêt national et c'est votre obligation. Est-ce que vous rencontrez les communautés anglophones du Québec à l'occasion pour leur parler? Est-ce que vous rencontrez les communautés francophones de l'Ontario pour leur parler de leurs besoins comme groupe minoritaire dans une région de la capitale nationale?

M. Beaudry: On consulte les comités francophones et anglophones dans différentes sphères d'activités de la commission. Je ne peux pas dire qu'on a consulté ces communautés uniquement sur les langues officielles. Lorsqu'on élabore des projets ou lorsqu'on a des programmes quelconques, on est responsable, par exemple, de la Fête du Canada, de Bal de neige, des Lumières de Noël, de différents programmes, à ce moment, c'est évident que ces communautés sont consultées de façon régulière.

J'ai envoyé personnellement une lettre à la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Outaouais, l'an dernier, à la Chambre de commerce d'Ottawa et au Regroupement des gens d'affaires, leur demandant que ces organismes encouragent leurs membres à utiliser le bilinguisme dans toutes les activités de leurs commerces. J'ai reçu une réponse positive de la part du RGA, mais je n'ai pas reçu de réponse de Chambre de commerce et de l'industrie de l'Outaouais ni de la Chambre de commerce de l'Ontario ni de la Chambre de commerce d'Ottawa. On les a incités à participer parce que dans notre esprit, ce n'est pas uniquement dans les édifices qui appartiennent à la CCN ou à Travaux publics et Services gouvernementaux que l'on devrait faire la promotion des deux langues officielles, c'est dans l'ensemble de tous ceux qui vivent dans la région de la capitale nationale que l'on devrait faire cette promotion, parce qu'on est la capitale du pays et comme capitale, on devrait donner l'exemple à l'ensemble des autres villes du Canada.

Le sénateur Gauthier: Madame Tartempion de je ne sais pas où qui vient dans sa capitale veut être servie en français et M. Taylor qui vient de l'Ouest veut être servi en anglais. C'est votre obligation de rendre la capitale nationale accueillante, ouverte, généreuse et tolérante. Le plan d'action de la CCN est très bien. Je vous félicite. Il faut faire un suivi.

M. Beaudry: Il va y avoir un suivi. Dans nos activités de la CCN, nous avons très peu de plaintes qui proviennent de la commissaire des langues officielles. Toutefois, cela arrive: il y a parfois une personne qui pose une question en français dans le parc de la Gatineau et la personne qui est là lui répond en anglais ou n'est pas capable de lui répondre en français mais en général, je ne crois pas qu'on reçoive pour toutes les activités de la commission dans la capitale régionale au-delà de trois à quatre plaintes mineures par année.

Le sénateur Léger: Vous avez dit: «two sides of the river». Est-ce que la région de la capitale nationale inclut les deux côtés de la rivière?

M. Beaudry: Oui.

Le sénateur Léger: S'ils veulent l'expérience française, il faut traverser l'autre côté et s'ils veulent l'expérience anglaise...

Mr. Beaudry: The area extends over both sides of the Ottawa River. The Commission has jurisdiction over 456 square kilometres in the National Capital Region, and we have activities on both sides of the Ottawa River. For example, the Commission owns Gatineau Park, which has an area of 82,000 acres. The Park annually receives approximately 1,750,000 visitors. Those visitors mainly come from the region, but there are roughly 15 to 20 per cent, year in and year out, who go to the Gatineau Park. These are people who come from the West, Quebec, virtually everywhere. We have to be able to provide them with services in both official languages and make sure we do so on a daily basis.

Senator Léger: The capital is not just Ottawa; it is the region, but, if someone from New Brunswick says he's going to the Capital of Canada, he means Ottawa.

Mr. Beaudry: It means the same thing for us, because the seat of government is Ottawa, but the National Capital Commission has jurisdiction over more than Ottawa. It also has jurisdiction in Quebec, for the entire Capital Region.

Senator Léger: It should be an example for the entire country. It is Ottawa, but people are surely going to go to Gatineau. But for you, and you said that, for you too, the Capital is Ottawa.

Mr. Beaudry: It is important to mention that, in Gatineau, there is a casino, there is a hotel, there is Gatineau Park, and there are activities such as Winterlude, also on the Quebec side. There are unilingual Anglophones who go over to the Gatineau side. Quebec of course has the French language charter, and there are rules regarding bilingual signage, particularly where priority must be given to French over English, but that does not prevent the federal institutions on the Quebec side from having to provide service in both official languages, as we do at the Commission, and that would not prevent merchants on the Quebec side from providing those same services in both official languages. That is why I wrote to the House of Commons. It is not hard to provide services in both languages. We have no reason to be embarrassed about providing service in both languages. On the contrary, that should be a plus that we're offering the clientele.

Senator Léger: You said the word "casino." That will help.

Senator Rivest: Is non-compliance with clauses relating to the Official Languages Act a reason for cancelling a lease?

Mr. Beaudry: It is not stated like that in the lease. I have to admit that I had to consult our lawyers on the subject because it's not clear. It could become a non-renewal clause, because renewing a lease is always at the discretion of the two parties. If we feel that our tenant is absolutely not interested in complying with the clauses of a lease, we could take the necessary measures.

M. Beaudry: Le territoire s'étend sur les deux côtés de la rivière des Outaouais. La Commission a juridiction sur 456 kilomètres carrés dans la région de la capitale nationale et nous avons des activités des deux côtés de la rivière des Outaouais. La Commission, par exemple, est propriétaire du parc de la Gatineau, qui s'étend sur 82 000 acres de terre. Ce parc accueille annuellement environ 1 750 000 visiteurs. Ces visiteurs viennent surtout de la région, mais il y en a à peu près 15 à 20 p. 100, bon an mal an, qui se rendent dans le parc de la Gatineau. Ce sont des gens qui viennent de l'Ouest, du Québec, d'un peu partout. Il faut être en mesure de leur donner des services dans les deux langues officielles et on s'assure de le faire de façon quotidienne.

Le sénateur Léger: La capitale, ce n'est pas seulement Ottawa, c'est la région. Mais si quelqu'un venant du Nouveau-Brunswick dit qu'il va à la capitale du Canada, il veut dire Ottawa.

M. Beaudry: Cela veut dire la même chose pour nous. Parce que le siège du gouvernement, c'est Ottawa, mais la Commission de la capitale nationale a juridiction au-delà d'Ottawa. Elle a juridiction également au Québec, pour toute la région de la capitale.

Le sénateur Léger: Que ce soit un exemple pour tout le pays. C'est Ottawa, mais on va sûrement aller à Gatineau. Mais pour nous, et vous avez dit pour vous aussi, la capitale, c'est Ottawa.

M. Beaudry: Il est important de mentionner qu'à Gatineau, il y a un casino, il y a un hôtel, il y a le parc de la Gatineau, et il y a des activités comme le Bal de Neige également du côté québécois. Il y a des anglophones unilingues qui vont du côté de Gatineau. Bien sûr que la charte de la langue française existe au Québec et il y a des règles qui existent dans l'affichage bilingue, en particulier où la priorité doit être donnée au français par rapport à l'anglais, mais cela n'empêche pas que les institutions fédérales du côté du Québec doivent quand même offrir les services dans les deux langues officielles comme nous le faisons à la Commission, et cela n'empêcherait pas les commerçants du côté du Québec de donner ces mêmes services dans les deux langues officielles. C'est pour cela que j'ai écrit à la Chambre de commerce. Il n'est pas difficile d'offrir des services dans les deux langues. Nous n'avons pas à être gênés de donner des services dans les deux langues. Cela devrait être au contraire un atout que l'on offre à la clientèle.

Le sénateur Léger: Vous avez prononcé un mot-clé «casino». Cela va aider.

Le sénateur Rivest: Est-ce que le non-respect des clauses relatives à la Loi sur les langues officielles est une cause d'annulation du bail?

M. Beaudry: Ce n'est pas écrit comme cela dans le bail. Je dois vous avouer que j'ai dû consulter nos avocats à ce sujet parce que ce n'est pas clair. Cela pourrait devenir une clause de non-renouvellement, parce que le renouvellement d'un bail est toujours de la discrétion des deux parties. Si l'on considère que notre locataire n'est absolument pas intéressé à respecter les clauses du bail, on pourrait prendre des mesures qui s'imposent.

[English]

Senator Keon: Madam Chair, I wish to congratulate our witness on what a tremendous job he is doing. The NCC has been very successful under the watch of Mr. Beaudry and his predecessor. The commission is a tremendous initiative. When I bring visitors from various parts of the world to Ottawa, they enjoy both sides of the river equally. They particularly enjoy the Quebec side, with the interesting things over there.

It is a pity that the City of Ottawa is not bilingual; however, I believe it will be bilingual before very long. I cannot think of anything to suggest that Mr. Beaudry do better.

Mr. Beaudry: Thank you very much.

[Translation]

The Chairman: Thank you both. I congratulate you on your action plan, and I can assure you that we will be watching it very closely. The committee will no doubt want to meet you again to hear about the outcome.

Mr. Beaudry: That will be a pleasure for us, Madam Chair, and I must say that Ms. Gustafsson, who is here with me, is the person responsible for the Official Languages Act at the Commission; she monitors the situation very closely and speaks to me about it regularly. We'll try to get there together.

The Chairman: Thank you very much. Our next witnesses on the agenda, again on the same subject, are, from the Department of Canadian Heritage, Mr. Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs, and from Public Works and Government Services, Ms. Sylvie Lemieux and Mr. Denis Cuillerier. Welcome everyone.

You have circulated a copy of your presentation. We'll start with you, Mr. Lemoine. Will it be possible to summarize that in a few minutes in order to move on quickly to the questions? We'll listen to Mr. Lemoine's presentation and that of Ms. Lemieux, and then we will hear questions.

Mr. Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs, Department of Canadian Heritage: I'm going to circulate the information kit, which is not my presentation. My presentation will last approximately five minutes.

I would like to thank the committee for this opportunity to share with you some initiatives of the Department of Canadian Heritage designed to encourage the business community to provide services in both official languages. If Ms. Scherrer were here, she would say, in response to Ms. Adam, that we did not wait for the report in order to take action. But as a public servant, I cannot say that.

First, I would like to talk to you about a pilot project, which is currently being distributed, that we have developed with the City of Ottawa. It is aimed at businesses in the region. The project is called "Business Assistance." It was launched in Ottawa last

[Traduction]

Le sénateur Keon: Madame la présidente, je félicite notre témoin pour l'excellent travail qu'il accomplit. La CCN a eu beaucoup de succès sous la gouverne de M. Beaudry et de son prédécesseur. La commission est un programme extraordinaire. Quand je fais visiter Ottawa à des gens venus de divers coins du monde, ils se plaisent également des deux côtés de la rivière. Ils aiment particulièrement le côté québécois, compte tenu des nombreux points d'intérêt.

C'est dommage que la Ville d'Ottawa ne soit pas bilingue; cependant, je crois qu'elle deviendra bilingue avant très longtemps. Je ne peux songer à aucune suggestion à faire à M. Beaudry pour qu'il fasse du meilleur travail.

M. Beaudry: Merci beaucoup.

[Français]

La présidente: Je vous remercie tous deux. Je vous félicite de votre plan d'action et je peux vous assurer que nous allons le suivre de très près. Le comité voudra sûrement vous rencontrer à nouveau pour connaître la suite.

M. Beaudry: Cela nous fera plaisir, madame la présidente et je dois vous dire que Mme Gustafsson, qui m'accompagne, est la personne responsable de la Loi sur les langues officielles à la Commission; elle suit la situation de très près et m'en parle régulièrement. On va essayer d'y arriver ensemble.

La présidente: Merci beaucoup. Nos prochains témoins à l'ordre du jour, toujours sur le même sujet, sont, du ministère du Patrimoine canadien, M. Hilaire Lemoine, directeur général aux Programmes d'appui aux langues officielles, et de Travaux publics et Services gouvernementaux, Mme Sylvie Lemieux et M. Denis Cuillerier. Bienvenue à tous.

Vous avez fait circuler une copie de votre présentation. Nous allons commencer avec vous, monsieur Lemoine. Sera-t-il possible de résumer cela en quelques minutes afin de passer rapidement aux questions? Nous allons écouter la présentation de M. Lemoine et celle de Mme Lemieux et nous passerons ensuite aux questions.

M. Hilaire Lemoine, directeur général, Programmes d'appui aux langues officielles, ministère du Patrimoine canadien: Je vais faire circuler une trousse d'information qui n'est pas ma présentation. Ma présentation durera environ cinq minutes.

Je voudrais remercier le comité de me donner l'occasion de partager avec vous quelques initiatives du ministère du Patrimoine canadien visant à encourager le milieu des affaires à offrir des services dans les deux langues officielles. Si Mme Scherrer était ici, elle dirait, en réponse à Mme Adam, que nous n'avons pas attendu le rapport pour agir. Mais moi, comme fonctionnaire, je ne peux pas me permettre de le dire.

Je voudrais tout d'abord vous parler d'un projet pilote, celui qui est en train d'être distribué, que nous avons élaboré avec la ville d'Ottawa. Il s'adresse aux entreprises de la région. Le projet s'intitule «Aide aux entreprises». Il a été lancé en février dernier, à

February. It is the result of a series of consultations conducted with focus groups and business people in the region to identify their needs.

I am not here to advertise for the City of Ottawa — it is quite capable of doing that for itself — but the Department of Canadian Heritage was very much involved in this project. It clearly shows the kind of tools we are trying to develop with our partners.

This project concerns three areas: translation for business people at a preferential rate, oral communications workshops offered by a business in the region, and recruitment support with youth placement services.

The pilot project is aimed at two target publics in particular: business people and entrepreneurs in the Byward Market, first, and those at the St. Laurent Shopping Centre, second. It was felt that those two areas were of greatest interest for the public, which is often francophone in those two areas. There are also a lot of tourists in the region. Once the project has been evaluated, the idea is to be able to expand it to include all business people in the region.

We believe that the experiment could help other municipalities, in other regions of Ontario and in other regions of Canada as well.

Second, we have just created a site where we have a kit to support bilingualism in volunteer agencies and businesses. The kit is called “Toward a Bilingual Organization.” We have just put it on our departmental Web site and already, without even doing any advertising, more than 500 persons have sent us requests for more information.

We intend to launch this kit in the coming months. Once again, the purpose of this initiative is to support the volunteer sector and businesses in order to provide them with tips: how to be more open to a bilingual clientele and provide tips for boards of directors and so on.

Lastly, we are working closely with the National Capital Commission to identify other measures we can implement to help businesses. We are also working with other partners in the voluntary sector. I am thinking, among others, of Canadian Parents for French and French for the Future. These are national organizations that help us increase general public awareness about the benefits of bilingualism.

We also worked on an interesting project with the Regroupement des gens d'affaires in 2000. With them, we developed an awareness program for business people.

French for the Future is a new organization whose mandate is to find a way to match young immersion school graduates, for example, so that they are better known and can offer their services to all entrepreneurs in various cities. We think that this will help

Ottawa. Il fait suite à une série de consultations faites avec des groupes témoins et avec les gens d'affaires de la région pour identifier les besoins de ces derniers.

Je ne suis pas ici pour faire de la publicité pour la ville d'Ottawa, elle est amplement capable de le faire, mais le ministère du Patrimoine canadien a été hautement impliqué dans ce projet. Cela illustre bien le genre d'outils que nous essayons de développer avec nos partenaires.

Il y a trois domaines touchés par ce projet: la traduction pour les gens d'affaires à un tarif préférentiel, il y a également des ateliers de communication orale offerts par une entreprise de la région, de même qu'un appui au recrutement avec des services de placement des jeunes.

Le projet pilote vise deux cibles en particulier: les gens d'affaires et les entrepreneurs du marché By, d'abord, et ensuite, ceux du centre d'achat St-Laurent. Il a été jugé que ces deux milieux présentaient le plus d'intérêt pour la population, qui est souvent francophone dans ces deux régions. Il y a également beaucoup de touristes dans cette région. Une fois le projet évalué, l'idée est de pouvoir l'élargir à l'ensemble des gens d'affaires de la région.

Nous croyons que l'expérience pourrait servir à d'autres municipalités, dans d'autres régions de l'Ontario, et dans d'autres régions du Canada également.

Dans un deuxième temps, nous venons de créer un site où nous retrouvons une trousse pour appuyer le bilinguisme auprès des organismes bénévoles et des entreprises. Cette trousse s'appelle «Vers une organisation bilingue». On vient tout juste de l'inscrire sur le site de notre ministère, et déjà, sans même faire de publicité, plus de 500 personnes nous ont envoyé un message pour obtenir plus d'information.

Nous prévoyons lancer cette trousse au cours des prochains mois. Encore une fois, cette initiative vise à appuyer le secteur bénévole et les entreprises, pour leur donner des trucs; à savoir comment être plus ouvert à une clientèle bilingue, ainsi qu'à offrir quelques trucs pour les conseils d'administration, et cetera.

Finalement, nous travaillons de près avec la Commission de la capitale nationale afin d'identifier d'autres moyens à mettre en œuvre pour aider les entreprises. Nous travaillons également avec d'autres partenaires du secteur bénévole. Je pense entre autres à l'organisme «Canadian Parents for French», ou encore à l'organisme «French for the Future». Ce sont des organismes nationaux qui nous aident à sensibiliser le public en général sur les avantages du bilinguisme.

Nous avons également travaillé à un projet intéressant avec le Regroupement des gens d'affaires en l'an 2000, c'est-à-dire que nous avons développé avec eux un programme de sensibilisation pour les gens d'affaires.

«French for the Future» est un nouvel organisme. Son mandat est de trouver une façon d'arrimer les jeunes diplômés des écoles d'immersion, par exemple, afin qu'ils soient davantage connus et qu'ils puissent offrir leurs services à tous

bring these young people together with the business world, which often does not know where to turn to obtain services.

I'll now be pleased to answer your questions.

Ms. Sylvie Lemieux, Acting Director General, Accommodation and Portfolio Management, Department of Public Works and Government Services: Thank you for the opportunity to make these brief opening remarks. Minister Owen sends his regrets that he could not be here today. However, I will certainly do my best to update the Committee on the measures Public Works and Government Services Canada has taken to improve implementation of Canada's official languages policy in relation to commercial leases.

Last year, Senator Gauthier raised concerns over the level of bilingual services being offered by commercial enterprises leasing space in federal buildings in the National Capital Region, many of which fall under PWGSC's management.

And the Commissioner of Official Languages recently issued a report that criticized PWGSC for not doing enough to ensure that our commercial tenants in the National Capital Region provide services and have signage in both official languages. I want to assure the Committee that we take these findings very seriously.

PWGSC is committed to fostering the full recognition and use of the English and French languages in Canadian society, as well as enhancing the bilingual character of the National Capital Region. It is in that spirit that the department fully accepts the Commissioner of Official Languages' recommendations.

In fact, we have already taken steps to implement those recommendations. Since 2000, PWGSC has required that all commercial leases include clauses covering the provision of signage and services in both official languages in the National Capital Region. These clauses are incorporated into new leases as they come due. Since leases expire at various lengths of time, we have not yet been able to include these requirements in all of our leases. However, this will be accomplished over time.

[English]

We have found that a good number of commercial tenants in the National Capital Region who do not have bilingual clauses in their leases have, nonetheless, provided bilingual services and signage as a good practice. The committee should also note that our commercial leases outside the National Capital Region now include a clause encouraging tenants to promote Canada's official languages policy. This new approach was a key element of an action plan approved by the previous minister of Public Works

les entrepreneurs dans différentes villes. Nous pensons effectivement que cela contribue à rapprocher ces jeunes du monde des affaires, lequel souvent ne sait pas à qui s'adresser pour obtenir des services.

Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

Mme Sylvie Lemieux, directrice générale intérimaire, Gestion des locaux et du portefeuille, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada: Je vous remercie de me permettre de vous adresser ces quelques mots. Le ministre Owen s'excuse de ne pas être parmi nous aujourd'hui. Je ferai cependant de mon mieux pour vous informer des dernières mesures prises par Travaux publics et services gouvernementaux Canada — TPSGC — pour améliorer l'application de la politique sur les langues officielles du Canada dans le cadre des baux commerciaux.

L'an dernier, le sénateur Gauthier a fait part de ses préoccupations à propos du bilinguisme dans les services offerts par les commerces locataires des édifices fédéraux de la région de la capitale nationale, dont bon nombre sont gérés par TPSGC.

Dans un rapport récemment publié, la commissaire aux langues officielles critique TPSGC de ne pas avoir pris des mesures adéquates pour veiller à ce que ces locataires commerciaux de la région de la capitale nationale respectent les deux langues officielles en ce qui a trait aux services et à l'affichage. Je veux rassurer le comité que nous prenons ces constatations très au sérieux.

TPSGC entend favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français dans la société canadienne, ainsi qu'augmenter le bilinguisme dans la région de la capitale nationale. C'est dans cet esprit que le ministère accueille favorablement les recommandations de la commissaire aux langues officielles.

En fait, nous avons déjà pris des dispositions pour suivre ces recommandations. Depuis l'an 2000, TPSGC exige que tous les baux commerciaux comprennent des clauses obligeant les locataires à respecter les deux langues officielles en ce qui a trait aux services et à l'affichage dans la région de la capitale nationale. Ces clauses sont intégrées aux baux lorsqu'ils sont renouvelés. Comme les baux comportent des termes variés, nous n'avons pas encore été en mesure d'ajouter ces exigences à tous les baux. Toutefois, nous y arriverons avec le temps.

[Traduction]

Nous avons constaté que bon nombre de locataires commerciaux dans la région de la capitale nationale qui n'ont pas de clause de bilinguisme dans leurs baux ont néanmoins fourni des services et un affichage bilingues comme bonne pratique commerciale. Le comité doit aussi prendre bonne note du fait que nos baux commerciaux à l'extérieur de la région de la capitale nationale comprennent maintenant une disposition qui encourage les locataires à faire la promotion de la politique des

and Government Services in July 2003 to respond to some of the concerns raised by Senator Gauthier.

Both of these measures were implemented in advance of the report of the Commissioner of Official Languages. Today, we are tabling with the committee an action plan that responds directly to the commissioner's recommendations.

The key elements of that plan are as follows:

[Translation]

First, a formal process will be initiated to have all new commercial tenants sign a letter confirming their linguistic obligations at the time of execution of the lease. Second, we will implement a monitoring process to ensure that new leases contain the approved linguistic clauses.

Third, PWGSC or its service provider will meet with each commercial tenant to discuss the service and signage requirements of their lease and will follow up in writing by the end of June 2004. Fourth, the department or its service provider will implement a monitoring process to determine whether commercial tenants are complying with their linguistic obligations. Tenants will be notified of the results and encouraged to resolve non-compliant issues.

Fifth, we are taking steps to ensure that the language clauses added to new leases clearly identify what is required in the way of signage and bilingual services and we are investigating with the Department of Justice the use of similar clauses used by the National Capital Commission.

Sixth, we are committed to assisting commercial tenants in meeting the linguistic obligations outlined in their lease. To this end, PWGSC will provide the list of professional associations of qualified translators to these tenants.

Finally, PWGSC will study the feasibility — including the financial implications — of making Termium, the Government of Canada's terminology and linguistic database, available free of charge to our commercial tenants and other Canadians.

Madam Chair, you are no doubt aware that PWGSC is the largest landlord in Canada. We have 600 commercial leases from coast to coast, including 300 in the National Capital Region alone. We endeavour to ensure that all clauses in all leases are followed, including those that relate to official languages.

The very fact that PWGSC's commercial leases include such clauses reflects the department's commitment to the official languages policy of the Government of Canada.

langues officielles du Canada. Cette nouvelle approche était un élément clé du plan d'action approuvé par le précédent ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux en juillet 2003 en réponse aux préoccupations soulevées par le sénateur Gauthier.

Ces deux mesures ont été mises en oeuvre avant la publication du rapport de la commissaire aux langues officielles. Aujourd'hui, nous déposons au comité un plan d'action qui fait directement suite aux recommandations de la commissaire.

Les éléments clés de ce plan sont les suivants:

[Français]

Tout d'abord, un processus officiel sera mis en oeuvre afin que tous les nouveaux locataires commerciaux signent une lettre confirmant leur obligation linguistique au moment de l'exécution du bail. Nous mettrons en oeuvre un mécanisme de surveillance pour garantir que tous les nouveaux baux renferment les clauses linguistiques approuvées.

TPSGC ou son fournisseur de services rencontrera tous les locataires commerciaux pour discuter des exigences de leurs baux en ce qui a trait aux services et à l'affichage et effectuera un suivi en leur envoyant une lettre officielle d'ici la fin de juin 2004. TPSGC ou son fournisseur de services mettra en place des mécanismes de surveillance pour vérifier si les locataires commerciaux respectent leur obligation linguistique. Les locataires seront tenus au courant des résultats et invités à régler les points de non conformité.

Nous prenons des mesures pour veiller à ce que les clauses linguistiques ajoutées aux nouveaux baux indiquent clairement les obligations en ce qui a trait aux services et à l'affichage. Nous examinons aussi, avec l'aide du Ministère de la justice, la possibilité d'utiliser des clauses semblables à celles qui figurent dans les baux de la Commission de la capitale nationale.

Nous entendons aider les locataires commerciaux à respecter les obligations linguistiques précisées dans leurs baux. À cette fin, TPSGC fournira aux locataires la liste des associations professionnelles de traducteurs.

Enfin, TPSGC examinera la possibilité de rendre Termium, la base de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, accessible gratuitement à tous les locataires commerciaux et à la population canadienne.

Madame la présidente, vous savez sans doute que TPSGC est le plus important propriétaire foncier du Canada. Nous gérons 600 baux commerciaux d'un océan à l'autre, dont 300 dans la seule région de la capitale nationale. Nous nous efforçons de veiller à ce que toutes les clauses des baux soient respectées, y compris celles se rapportant aux langues officielles.

En intégrant des clauses linguistiques à ses baux commerciaux, TPSGC démontre l'engagement qu'il a pris envers l'application de la politique sur les langues officielles du Gouvernement du Canada.

At the same time, it is clear that we can and must improve this aspect of our operations. The action plan tabled today sets out practical measures to address issues that have been raised by the Commissioner of Official Languages and others. I would welcome any questions the Committee might have on the plan at this time.

The Chairman: Are there any questions from senators?

Senator Gauthier: I am going to start with Mr. Lemoine. The \$2.5 million agreement with the City of Ottawa was signed in 2002. It's now 2004. As far as I know, this is the first time we have been given anything tangible. I am extremely disappointed by the implementation of this action plan. In the first year, there was nothing. In the second year, things have started to change a bit. You give us a document this evening. It is time things changed. That is not your fault.

Mr. Lemoine: I do not have an answer, but rather a comment. This is indeed the second year of implementation of the agreement. In the first year, the focus was mainly on launching the process. It should be said that, before putting a certain number of specific measures in place, the City of Ottawa had to conduct a lot of exercises, analyses, reviews and so on.

We have an agreement with the City of Ottawa which stipulates that the city must submit to us, each year, a progress report, a financial report showing how funds have been used. The reports that have been submitted comply with the agreement.

The city has been working for about a year on this project, the kit that I've sent you. It obviously would have been preferable to have it last year. But before launching this kind of tool with business people, it is important to check with business people and businesses to see what their specific needs are, so as not to come up with a kit that doesn't seem to respond to what they want.

We think we have hit the nail on the head so far and that this kit meets their needs. The comments we have received from business people and a number of entrepreneurs are positive on this point.

Senator Gauthier: Commercial leases sometimes contain certain clauses under which tenants cannot sublet or have animals. If those clauses are not complied with, the lease is broken.

Seven years ago, we asked that binding clauses be put in place. I was told that these kinds of clauses were incentive in nature.

The Commissioner of Official Languages has observed that there are language clauses in only 18 per cent of your leases.

How can you improve this situation? Binding clauses requiring respect for both official languages in the case of federal buildings should be included in your leases. Those buildings are often the most important buildings in the region where they are located.

Toutefois, il est évident que nous pouvons et devons même améliorer cet aspect de nos activités. Le plan d'action que je vous ai présenté aujourd'hui prévoit la mise en œuvre de mesures pratiques pour traiter des enjeux soulevés par la commissaire aux langues officielles, entre autres. Si vous avez des questions au sujet du plan d'action, j'y répondrai avec plaisir.

La présidente: Y aurait-il des questions de la part des sénateurs?

Le sénateur Gauthier: Je vais commencer avec M. Lemoine. L'entente avec la ville d'Ottawa de 2,5 millions de dollars a été signée en 2002. Nous sommes maintenant en 2004. À ce que je sache, c'est la première fois qu'on nous donne quelque chose de tangible. Je suis extrêmement déçu de la mise en œuvre du fameux plan d'action. La première année, il n'y a rien eu. La deuxième année, cela a commencé à bouger un petit peu. Vous nous remettez ce soir un document. Il est temps que cela bouge. Ce n'est pas de votre faute.

M. Lemoine: Je n'ai pas une réponse, mais plutôt un commentaire. C'est la deuxième année, effectivement, que l'entente a été mise en œuvre. La première année, c'était surtout pour lancer le processus. Il faut dire que la ville d'Ottawa, avant de pouvoir mettre en place un certain nombre de mesures particulières, a dû faire un tas d'exercices, d'analyses, de revues, et cetera.

Nous avons une entente avec la ville d'Ottawa qui stipule que la ville doit nous soumettre, chaque année, un rapport d'étape, un rapport financier qui démontre l'utilisation des fonds. Les rapports qui ont été soumis satisfaisaient à l'entente.

Ce projet qu'est la trousse que je vous ai fait parvenir, cela fait environ un an que la ville y travaille. C'est sûr qu'il aurait été préférable de l'avoir l'an passé. Mais avant de lancer un tel outil avec les gens d'affaire, il est important d'aller vérifier auprès des gens d'affaire et des entreprises quels étaient leurs besoins particuliers, pour ne pas arriver avec une trousse qui ne semble pas répondre à ce qu'ils veulent.

Nous croyons jusqu'à présent avoir vu juste et que cette trousse répond aux besoins. Les commentaires que nous avons reçus des gens d'affaires et de plusieurs entrepreneurs à cet effet sont positifs.

Le sénateur Gauthier: Les baux commerciaux contiennent parfois certaines clauses selon lesquelles on ne peut pas sous-louer ou avoir des animaux. Si ces clauses ne sont pas respectées, le bail est brisé.

Il y a sept ans, on a demandé que des clauses exécutoires soient mises en place. On m'a répondu que de telles clauses étaient incitatives.

La Commissaire aux langues officielles n'a constaté l'existence de clauses linguistiques que dans 18 p. 100 de vos baux.

Comment pouvez-vous améliorer cette situation? Il faudrait inclure dans vos baux des clauses exécutoires qui exigeront le respect des deux langues officielles lorsqu'il s'agit d'un édifice fédéral. Un tel édifice est souvent le bâtiment le plus important de la région où il se trouve.

Ms. Lemieux: When a commercial lease is renewed, we include signage and bilingual service clauses in all cases. However, our leases are not all renewed at the same time. Certain leases are for a 35-year period, others for five years. Consequently, when a lease is renewed, we automatically include the signage and bilingual service clauses.

It will take some time before the 500 leases under PWGSC's supervision are reviewed. However, starting now and by ensuring that the clauses are included at each renewal, we'll see an improvement in the situation.

Senator Gauthier: Minister Goodale made that commitment three years ago. If the situation improves, that's all well and good. However, I would like to see figures showing that those clauses are included in your leases starting now or within a year.

Ms. Lemieux: Under our action plan, that practice is now customary. The renewal periods for each of our leases are kept up to date, and we'll be keeping a record of those changes as the renewals are done.

[English]

Senator Keon: Ms. Lemieux, some of the critics of Public Works and Government Services Canada feel it is absurd to have 600 leases across the country. They feel you should be doing the reverse: leasing from the private sector, rather than government buildings providing space for lease by the private sector. Should this change occur, what does PWGSC have as a fallback policy to ensure that its effort to sustain bilingualism and linguistic duality continues?

Ms. Lemieux: Are you are talking about a situation in which we are leasing more and owning less?

Senator Keon: I am referring to Public Works and Government Services Canada leasing less and owning very little, which many people suggest should happen. As you know, it is justified for the government to provide buildings for its own services, but to be providing buildings to lease to the private sector does not make any economic sense. This will become an issue in the next few years.

Leaving that aside, there is no question that PWGSC has had a great influence on the promotion of bilingualism and linguistic duality. If you lose the clout of having buildings to lease, what policy do you have to sustain the effort you have going now?

Ms. Lemieux: You are asking me for a projection. Obviously, right now it is easier when you own and can control your leases because you decide on the clauses you want to put in your template. For example, we are now working on a green clause so

Mme Lemieux: Lors du renouvellement d'un bail commercial, nous incluons les clauses d'affichage et de service bilingues dans tous les cas. Toutefois, nos baux ne sont pas tous renouvelés en même temps. Certains baux sont établis sur une période de 35 ans, d'autres sur une période de cinq ans. Par conséquent, lorsqu'un bail est renouvelé, nous incluons automatiquement les clauses d'affichage et de service bilingues.

Il faudra un certain temps avant que les 500 baux sous la supervision de TPSGC ne soient révisés. Toutefois, en commençant dès maintenant et en s'assurant que les clauses soient incluses lors de chaque renouvellement, nous verrons une amélioration de la situation.

Le sénateur Gauthier: Le ministre Goodale a donné cet engagement il y a trois ans. Que la situation s'améliore, soit. Toutefois, j'aimerais voir les données qui indiquent que ces clauses seront incluses à vos baux dès maintenant ou d'ici un an.

Mme Lemieux: Notre plan d'action indique que cette pratique est désormais d'usage. Les périodes de renouvellement de chacun de nos baux sont tenues à jour, et nous tiendrons un registre de ces changements au fur et à mesure que les renouvellement s'effectueront.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Madame Lemieux, certains critiques de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada trouvent qu'il est absurde d'avoir 600 baux d'un bout à l'autre du pays. D'après eux, vous devriez faire le contraire: louer des locaux du secteur privé, au lieu de construire des immeubles gouvernementaux et de fournir ensuite au secteur privé des locaux loués. Si ce changement était effectué, quelle mesure de rechange prendrait TPSGC pour s'assurer de poursuivre ses efforts en vue de soutenir le bilinguisme et la dualité linguistique?

Mme Lemieux: Évoquez-vous une situation où nous posséderions moins de locaux et en louerions davantage?

Le sénateur Keon: C'est-à-dire que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada louerait moins et posséderait très peu, ce que bien des gens préconisent. Comme vous le savez, il est justifié pour le gouvernement d'avoir des immeubles à ses propres fins, mais d'offrir de louer des immeubles au secteur privé, c'est absurde sur le plan économique. Cela posera un problème d'ici quelques années.

Laissons cela de côté. Il n'y a aucun doute que TPSGC a eu énormément d'influence sur la promotion du bilinguisme et de la dualité linguistique. Si vous perdez cette influence que vous apporte la possession d'immeubles que vous louez, quelle politique avez-vous pour soutenir l'effort que vous déployez actuellement?

Mme Lemieux: Vous me demandez de me projeter dans l'avenir. Évidemment, à l'heure actuelle, c'est plus facile quand on possède des immeubles et qu'on a droit de regard sur les baux, parce que l'on peut décider des clauses que l'on veut exiger des

we can move the sustainability file forward. We are working hard now to include green clauses.

Should the Government of Canada decide that the portfolio is too large and should be reduced, obviously the impact would be potentially less substantial. My only hope is that our efforts at PWGSC and those of my colleagues at Heritage and at the National Capital Region will start to make a difference, and that people will on their own realize there is a business and financial benefit in adopting bilingualism.

At this time, we have no policies except those that we have in our own clauses by being the owner and by leasing. I cannot project beyond that; I am sorry.

Senator Keon: Can you provide for me convincing arguments that your operation now is of vital importance to sustain the linguistic duality of Canada?

Ms. Lemieux: When you are influencing 600 commercial leases in the whole of the National Capital Region, I believe you have a level of influence.

Every time we renew our leases, we work at all our commercial leases, and we are making, I think, an impact across the nation. I do not want to go beyond that statement. We have colleagues in other federal departments that are also custodians and are making, through the distribution of their own government services, a difference in providing bilingual services. It is beyond my scope to go beyond the leases at this point.

Mr. Lemoine: If I may respond or add to that, it is an interesting question. It is more than just working with the business people. There also has to be promotion done with the public in general, to make sure that the public understands what this is all about. There has to be partnership with the private sector, and also with the general public. People have to demand those services as well. This is something that I think the Department of Canadian Heritage is working hard on with partners to ensure that people realize that these services are available, that they can be available, and that people can request those services when they go to shops or to restaurants, when they deal with those companies.

Senator Keon: Would you comment, Mr. Lemoine? Do you think, for example, if the operations that PWGSC run in Halifax and Vancouver were not there, that the francophone population of those areas would be deprived of their Canadian heritage rights to bilingual services?

Mr. Lemoine: I would say that I think the Government of Canada has a responsibility to demonstrate that both languages are very active in this country. It is more than just rights of individuals. The government must show that this is important enough to show the public that within areas controlled by the federal government, the official language French is as

locataires. Par exemple, nous travaillons actuellement à une clause d'écocivisme afin de promouvoir le dossier du développement durable. Nous travaillons fort actuellement pour inclure des dispositions d'écocivisme dans nos baux.

Si le gouvernement du Canada décidait que le portefeuille est trop important et qu'il faudrait le réduire, évidemment, l'impact pourrait potentiellement être grandement diminué. Mon seul espoir est que nos efforts à TPSGC et ceux de mes collègues de Patrimoine canadien et de la région de la capitale nationale commenceront à faire une différence et que les gens réaliseront de leur propre chef que l'adoption du bilinguisme présente des avantages commerciaux et financiers.

À l'heure actuelle, nous n'avons aucune politique sinon celle que nous inscrivons dans nos propres clauses, dans les baux des locaux dont nous sommes propriétaires et que nous louons. Je suis désolée, mais je ne peux pas en dire plus là-dessus.

Le sénateur Keon: Pouvez-vous me donner des arguments convaincants prouvant que vos opérations actuelles sont d'une importance vitale pour soutenir la dualité linguistique du Canada?

Mme Lemieux: Quand on est responsable de 600 baux commerciaux dans l'ensemble de la région de la capitale nationale, je crois que l'on peut exercer une certaine influence.

Chaque fois que nous renouvelons nos baux, nous travaillons sur l'ensemble de nos baux commerciaux et je suis convaincue que nous exerçons une influence sur l'ensemble du pays. Je ne veux pas m'aventurer plus loin que cela. Nous avons des collègues dans d'autres ministères fédéraux qui sont également conscients de leurs responsabilités et qui contribuent à l'effort en offrant des services bilingues dans leurs propres services gouvernementaux. J'outrepasserais mon mandat en me prononçant sur autre chose que les baux.

M. Lemoine: Si je peux ajouter à cela, c'est une question intéressante. Nous ne nous contentons pas de travailler avec les gens d'affaires. Il faut également faire de la promotion auprès du grand public, s'assurer que le public comprend de quoi il retourne. Il faut qu'il y ait un partenariat avec le secteur privé, et aussi avec le grand public. Par ailleurs, les gens peuvent aussi exiger ces services. Je pense que le ministère du Patrimoine canadien déploie beaucoup d'efforts avec ses partenaires pour s'assurer que les gens soient bien conscients que ces services sont disponibles, qu'ils peuvent leur être offerts et que les gens peuvent exiger ces services quand ils vont au restaurant ou dans des magasins, quand ils traitent avec des entreprises.

Le sénateur Keon: Je vous invite, monsieur Lemoine, à commenter la situation suivante. Croyez-vous, par exemple, que si TPSGC ne déployait aucune activité à Halifax et à Vancouver, la population francophone de ces villes serait privée de son droit patrimonial canadien à des services bilingues?

M. Lemoine: Je dirais qu'à mon avis, le gouvernement du Canada a la responsabilité de faire la preuve que les deux langues sont très actives dans notre pays. C'est plus qu'un simple droit individuel. Le gouvernement doit montrer que c'est suffisamment important pour prouver au public que, dans les secteurs régis par le gouvernement fédéral, le français langue officielle est aussi

important as English. That is how I would view it. The government must show a very important leadership image in this area.

Senator Keon: I am very glad you said that. Public Works and Government Services Canada has to become very much aware of that. This must be part of their promotional package in the next number of years, because they themselves are into complex times. They have to sustain the message that they are playing an important role in the Canadian fabric of linguistic duality and bilingualism.

[Translation]

Senator Léger: My question is for Mr. Lemoine. The pilot project you referred to was aimed at the merchants of both the Byward Market and St. Laurent Boulevard.

The Byward Market is a central area, and St. Laurent Boulevard is in the eastern part of the city, where there is a larger number of Francophones.

Why doesn't your pilot project concern the entire western part of the city?

Mr. Lemoine: The City of Ottawa wanted to see to what extent this kit could be useful to the entrepreneurs in those two neighbourhoods because that's where the need is greatest.

If the project has some success — and we very much hope it will — it will of course be extended to other regions in the capital.

However, the city wanted to start with the regions where requests are most frequent. It's important to start by serving the regions where the Francophone population is the largest. Then we can expand the field of action to the Rideau Centre and Bayshore, for example.

Senator Léger: The Rideau Centre is near the Byward Market.

Mr. Lemoine: Yes.

Senator Léger: If I understood correctly, this project is being carried out by the City of Ottawa and Canadian Heritage. So it is not just a project conducted by Canadian Heritage. This seems to me a somewhat timid effort on their part. Canadian Heritage seems to me to be an organization capable of greater effort than that.

The Chairman: My question is for Mr. Lemoine. Earlier you said that there has to be demand. As you will agree, there also has to be an active offer.

In this matter of linguistic duality in the National Capital, has Canadian Heritage made a commitment to establishing a promotional campaign? You have developed a tool. However, do you intend to take your effort further and do a promotional campaign on linguistic duality?

Mr. Lemoine: The department is not currently conducting any promotional campaign. However, it is working with partners who are. We thought it more helpful at the present time to work with our partners because of their clientele and their networks. In that

important que l'anglais. Voilà comment je vois les choses. Le gouvernement doit être un chef de file très fort et très visible dans ce domaine.

Le sénateur Keon: Je suis très content de vous l'entendre dire. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada doit avoir une conscience aiguë de cette réalité. Cela doit faire partie de son programme de promotion au cours des prochaines années, parce que ce ministère traverse lui-même une période complexe. Il doit livrer le message qu'il joue un rôle important dans la réalité canadienne de la dualité linguistique et du bilinguisme.

[Français]

Le sénateur Léger: Ma question s'adresse à M. Lemoine. Le projet pilote dont vous avez parlé visait à la fois les commerçants du marché By et ceux du boulevard St-Laurent.

Le marché By est situé dans une zone centrale, et le boulevard St-Laurent se trouve à l'est de la ville où on compte un plus grand nombre de francophones.

Comment se fait-il que votre projet pilote ne touche pas du tout l'ouest de la ville?

M. Lemoine: La ville d'Ottawa a voulu voir dans quelle mesure cette trousse pourrait être utile aux entrepreneurs de ces deux quartiers, car c'est là où le besoin est le plus réel.

Si le projet a du succès — et nous le souhaitons ardemment — il sera bien sûr élargi à d'autres régions de la capitale.

Le ville a toutefois voulu commencer avec les régions où les demandes sont les plus fréquentes. Il est important de commencer par desservir les régions où l'on compte la population francophone la plus importante. On pourra ensuite élargir le champs d'action au Centre Rideau et à Bayshore, par exemple.

Le sénateur Léger: Le Centre Rideau se trouve près du marché By.

M. Lemoine: En effet.

Le sénateur Léger: Si j'ai bien compris, ce projet est mené par la ville d'Ottawa et Patrimoine canadien. Il ne s'agit donc pas exclusivement d'un projet mené par Patrimoine canadien. Je trouve cet effort un peu timide de leur part. Patrimoine canadien me semble un organisme capable de plus d'efforts.

La présidente: Ma question s'adresse à M. Lemoine. Vous avez mentionné plus tôt qu'il faut une demande. Vous conviendrez qu'il faut également une offre active.

Dans cette question de dualité linguistique au sein de la capitale nationale, Patrimoine canadien s'engage-il à mettre sur pied une campagne de promotion? Vous avez développé un outil. Toutefois, est-ce que vous comptez pousser vos efforts plus loin et faire une campagne de promotion de la dualité linguistique?

M. Lemoine: Présentement, le ministère ne fait pas de campagne de promotion. Toutefois, il travaille avec des partenaires qui en font. Nous avons jugé plus utile, présentement, de travailler avec nos partenaires à cause de leur

way, this kind of campaign is perceived less as coming from the federal government, and more as a campaign of organizations and municipalities interested in the matter.

For the moment, we have opted for this approach. As such, we are working together with business groups and, for example, with the youth education organization, Canadian Parents for French. We think it is more effective for parents to do the promotion than the federal government.

The Chairman: Mr. Lemoine, I would like to congratulate you on your presentation and the action plan you've provided.

Committee members will be closely monitoring the actions taken. We'll also invite you back to discuss the progress made on the action plan. I congratulate and thank you; thanks as well to Ms. Lemieux and Mr. Cuillerier.

Senator Gauthier: Ms. Lemieux, would you please be kind enough to inform the minister that we would like to invite him to testify before this committee?

We have not had the opportunity this evening to touch on the government services component. That component comprises translation, interpretation and real-time stenotyping services. There is a whole range of interesting topics we'd like to discuss with the minister.

When you see him, would you please pass on our invitation to appear before the Standing Senate Committee on Official Languages?

Ms. Lemieux: I am sure he will be pleased.

The Chairman: We will now move on to our next group of witnesses. It is a pleasure to welcome Mr. Francis Potié, Director General of the Association de la presse francophone, and Ms. Annick Schulz, Director of Communications and Government Relations.

We thank you for accepting our invitation to come and tell us about your current situation at the Association. I'll ask you first of all to make a brief presentation, then we will move on to the question period.

Mr. Francis Potié, Director General, Association de la presse francophone: Madam Chair, thank you for the opportunity to provide you with an overview of the current situation of the Francophone press.

As you know, the Association de la presse francophone comprises some 30 francophone newspapers in nine provinces and two territories. These are markets where it is quite hard to operate, particularly the regional market, and particularly in the provinces slightly further west and east, where the Francophone population is proportionately smaller.

clientèle et de leurs réseaux. Ce faisant, une telle campagne est moins perçue comme venant du gouvernement fédéral, mais plutôt comme une campagne d'organismes ou de municipalités qui s'intéressent à la question.

Pour l'instant, nous avons opté pour cette approche. À ce titre, nous travaillons en collaboration avec des groupes de gens d'affaire et, par exemple, avec l'organisme «Canadian Parents for French» en matière d'éducation des jeunes. À notre avis, il est plus efficace que les parents fassent la promotion plutôt que le gouvernement fédéral.

La présidente: Monsieur Lemoine, j'aimerais vous féliciter de votre présentation ainsi que du plan d'action que vous avez fourni.

Les membres du comité suivront de près les actions qui seront entreprises. D'ailleurs, nous vous inviterons à nouveau pour discuter des progrès de ce plan d'action. Je vous félicite et vous remercie; merci également à Mme Lemieux et M. Cuillerier.

Le sénateur Gauthier: Madame Lemieux, auriez-vous l'obligeance de bien vouloir faire part au ministre que nous aimerions l'inviter à témoigner à ce comité.

Nous n'avons pas eu l'occasion ce soir de toucher au volet des services gouvernementaux. Ce volet comprend les services de traduction, d'interprétation et de sténotypie en temps réel. Il existe toute une gamme de sujets intéressants que nous aimerions discuter avec le ministre.

Lorsque vous le verrez, nous vous saurions gré de lui transmettre notre invitation à comparaître au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Mme Lemieux: Je suis certaine que cela lui fera plaisir.

La présidente: Nous passons maintenant à notre prochain groupe de témoins. Il nous fait plaisir d'accueillir M. Francis Potié, directeur général de l'Association de la presse francophone, et Mme Annick Schulz, directrice des communications et des relations gouvernementales.

Nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation à venir nous faire part de la réalité que vous vivez présentement à l'association. Je vous demanderai tout d'abord de nous faire une brève présentation. Nous passerons ensuite à la période des questions.

M. Francis Potié, directeur général, Association de la presse francophone: Madame la présidente, je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de vous dresser le portrait de la situation de la presse francophone en ce moment.

Comme vous le savez, l'Association de la presse francophone est constituée d'une trentaine de journaux francophones disséminés à travers neuf provinces et deux territoires. Ce sont des marchés qui sont souvent assez difficiles à exploiter, surtout le marché régional, et surtout dans les provinces un peu plus à l'Ouest ou un peu plus à l'Est, où la population francophone est moins importante proportionnellement.

The question that concerns the members of the Association de la presse francophone at the present time is the moratorium on national advertising announced by the Department of Public Works. That moratorium will be in effect from mid-March until early June, and it is having a quite harmful effect on our newspapers, particularly on their financial health. Our papers depend on a fairly significant contribution of federal advertising. For most of them, federal advertising can represent from 20 to 40 per cent of their advertising revenues.

In addition, March, April and May are really the biggest months for federal advertising. After that, it is the low season for those papers. And with the possibility of a federal election, it's really a six-month period where revenues will be affected.

Some publications are starting to lay off staff. Decisions will soon be made to cut publication frequency, and that can lead to paper closings.

The Association de la presse francophone, the Alliance des radios communautaires du Canada and RCFO have expressed our concern in a number of places, including the parliamentary committee on official languages. There is some sympathy for our situation, but there is no solution to the short-term problem, which is really an urgent cash problem.

In his presentation to the parliamentary committee, Minister Owen of the Department of Public Works and Government Services clearly suggested that he did not feel it was his department's responsibility to concern itself with the papers' viability. Our reaction to that comment was that this was to disregard the federal government's commitment under Part VII of the Official Languages Act. If there are no more papers in the near future, that will cause him some problems with his primary mandate, which is to place federal government advertising in both minority and majority communities.

We have met a number of persons who are sympathetic to our situation, but we have not yet found any short-term solutions to this urgent situation.

The parliamentary committee on official languages issued a report last Friday in which it made recommendations which we find quite interesting for both our members and for the other minority media. However, they are still responses to medium- and long-term problems.

Senator Gauthier: Mr. Potié, you are familiar with the saying, less haste, more speed. That is government. Do not expect a response to your problem, if I can characterize it that way, by tomorrow.

However, one thing concerns me: you have three events that are beyond your control. It was what would be called the advertising moratorium. Second, there will probably be a federal election in the near future, in one or two weeks, we do not know. Third, you have a cash problem. Those three problems exist. You

La question qui préoccupe les membres de l'Association de la presse francophone en ce moment, c'est le moratoire annoncé sur la publicité nationale par le ministère des Travaux publics. Ce moratoire est en vigueur de la mi-mars jusqu'au début juin, et pour nos journaux, c'est assez néfaste, surtout en ce qui a trait à la santé financière de ces journaux. Nos journaux dépendent d'un apport assez important de la publicité fédérale. Pour la majorité d'entre eux, la publicité fédérale peut représenter de 20 à 40 p. 100 de leurs revenus publicitaires.

De plus, les mois de mars, avril et mai sont vraiment les mois importants de la publicité fédérale. Ensuite, on tombe dans la saison creuse pour ces journaux. Et avec la possibilité d'une élection fédérale, c'est vraiment une période de six mois où les revenus sont affectés.

En ce moment, certaines publications commencent à faire des mises à pied de personnel. Des décisions seront prises prochainement sur la réduction de la fréquence de publication et cela peut provoquer la fermeture de journaux.

L'Association de la presse francophone, l'Alliance des radios communautaires du Canada et le RCFO avons signalé notre inquiétude à plusieurs endroits, incluant le comité parlementaire sur les langues officielles. Il y a quand même une certaine sympathie pour notre situation, mais il n'y a pas de solution pour ce qui est du problème à court terme qui en est vraiment un de liquidité et d'urgence.

Du côté du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, M. Owen, dans sa présentation au comité parlementaire, a clairement laissé entendre qu'il ne considérerait pas que c'était du ressort de son ministère de se préoccuper de la viabilité des journaux. Notre réaction à ce commentaire a été de faire abstraction des engagements du gouvernement fédéral dans le cadre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. S'il n'y pas de journaux en place bientôt, cela va lui causer des problèmes dans son mandat premier qui est de faire la publicité du gouvernement fédéral autant auprès des communautés minoritaires que de la majorité.

Nous avons rencontré plusieurs personnes sympathiques à notre situation, mais jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de solution à court terme à cette situation urgente.

Le comité parlementaire sur les langues officielles a émis un rapport, vendredi dernier, dans lequel il fait des recommandations que nous trouvons très intéressantes autant pour nos membres que pour les autres médias minoritaires. Mais c'est toujours des réponses à des problématiques à moyen et à long terme.

Le sénateur Gauthier: Monsieur Potié, vous connaissez le dicton qui dit: dépêche-toi lentement? Le gouvernement, c'est cela. Ne vous attendez pas à ce qu'il y ait une réponse à votre problème, si je peux le caractériser ainsi, d'ici à demain.

Une chose m'inquiète par contre: vous avez trois événements qui sont hors de votre contrôle. Il y a eu ce qu'on appellerait un moratoire sur la publicité. Deuxièmement, il y a probablement une élection fédérale qui va avoir lieu d'ici quelque temps. Une semaine, deux semaines, on ne sait pas. Troisièmement, vous avez

receive funds from Canadian Heritage under the publication assistance program. How much does all federal assistance you receive represent in your annual budget?

Second question: What is your annual budget? And, third, do you have a national Francophone press association? Not an association of weeklies, but a national Francophone press association?

Mr. Potié: The publication assistance program provides the Association de la presse francophone with nothing. It is a grant for paper distribution costs which represents approximately 80 per cent of distribution costs. The papers as such never see the funds. It is deducted from the postal distribution bill. That nevertheless represents fairly considerable sums, but it is a subsidy available to all Canadian publications and subscriptions.

The budget of the Association de la presse francophone may vary, but I believe that, as of March 31, we had a total budget of approximately \$800,000. That amount is for the Association, not for the member papers.

With respect to a national association, the Association de la presse francophone is an association of weeklies and bi-monthlies. To my knowledge, there is no association representing the other publications, that is to say the dailies or magazines.

Senator Gauthier: I understand that the costs are distribution costs, but only in respect of subscribers, not non-subscribers. Your percentage of subscribers is approximately 40 per cent?

Mr. Potié: Yes.

Senator Gauthier: You distribute 60 per cent of your publications free of charge? I read the transcripts of your testimony before the Transport and Communications Committee. Your testimony was quite interesting. Can we say that the ratio is 40/60?

Mr. Potié: It's a bit lower; I should have said 70/30, 70 per cent free of charge.

Senator Gauthier: You said you had a cash problem.

Mr. Potié: The papers, yes.

Senator Gauthier: Can you explain to me the financial impact that the moratorium from March 15 until the end of June will have on you?

Mr. Potié: It shouldn't have much impact on the APF. Our revenues come from other sources than advertising. Among our members — I'll take as an example the papers in the West — we're talking about an average of \$4,000 or \$5,000 a month, and, for papers such as *L'Express du Pacifique*, which have only two or three employees, that really makes the difference between being able and not being able to pay staff.

un problème de liquidités. Ces trois problèmes existent. Vous recevez des fonds de Patrimoine Canada dans le cadre du programme d'aide aux publications. L'ensemble de l'aide fédérale que vous recevez actuellement compte pour combien dans votre budget annuel?

Deuxième question: quel est votre budget annuel? Et troisièmement: avez-vous une association nationale de la presse francophone? Non pas une association des hebdomadaires, mais une association nationale de la presse francophone?

M. Potié: Pour l'Association de la presse francophone, le programme d'aide aux publications ne rapporte rien. C'est une subvention aux coûts de distribution des journaux qui représente à peu près 80 p. 100 des coûts de distribution. Les journaux comme tels ne voient jamais les fonds. C'est retiré de la facture de distribution des frais postaux. Cela représente quand même des sommes assez considérables, mais c'est une subvention disponible à l'ensemble des publications et abonnements canadiens.

Le budget de l'Association de la presse francophone peut varier, mais je pense qu'au 31 mars, nous avions un budget total d'environ 800 000 \$. Cette somme est pour l'association, non pas pour les journaux membres.

En fait d'association nationale, l'Association de la presse francophone est une association d'hebdomadaires et de bimensuels. Il n'y a pas, à ma connaissance, une association qui regroupe les autres publications, c'est-à-dire les quotidiens ou les revues.

Le sénateur Gauthier: Je comprends bien que ce sont les coûts à la distribution, mais seulement à ceux qui sont abonnés, pas à ceux qui ne sont pas abonnés. Votre pourcentage d'abonnés est d'environ 40 p. 100?

M. Potié: Oui.

Le sénateur Gauthier: Vous distribuez gratuitement 60 p. 100 de vos publications? J'ai lu les transcriptions de votre témoignage au comité des Transports et des communications. Vous avez fait un témoignage très intéressant. Est-ce qu'on peut parler d'un ratio 40/60?

M. Potié: C'est un peu en bas; j'aurais dû dire 70/30, 70 p. 100 gratuit.

Le sénateur Gauthier: Vous avez dit que vous aviez un problème de liquidités.

M. Potié: Les journaux, oui.

Le sénateur Gauthier: Pouvez-vous m'expliquer l'impact financier que le moratoire du 15 mars dernier jusqu'à la fin juin aura sur vous?

M. Potié: Cela ne devrait pas avoir beaucoup d'impact sur l'APF. Nos revenus proviennent d'autres sources que de la publicité. Parmi nos membres, je vais prendre l'exemple des journaux de l'Ouest, on parle en moyenne de 4000 ou 5000 \$ par mois et pour des journaux comme *l'Express du Pacifique*, qui n'ont que deux employés ou trois employés, cela fait vraiment la différence entre pouvoir payer son personnel et ne pas y arriver.

The threat is mainly for the papers in the communities where there's only one paper for the entire province. They are really in the most precarious position of all our publications. The biggest income source has suddenly dried up, and they have to offset it.

Senator Gauthier: Do you have membership dues?

Mr. Potié: Yes.

Senator Gauthier: That's where your \$800,000 budget comes from?

Mr. Potié: We have grants, we work a lot, we have projects. We have a support grant from the Department of Canadian Heritage and we have a number of projects with other departments. Like many other non-profit organizations, we make a lot of applications and do a lot of projects to achieve our ends.

Senator Gauthier: One thing I am enormously interested in is the training of your journalists. If I have correctly understood, you have, if I may say so, access to a pool of graduates big enough to support your turnover. Your best journalists are stolen from you by competitors who are a bit more aggressive or have more money. When you have good journalists, Radio-Canada takes them away from you.

Mr. Potié: Yes, they will recruit them.

Senator Gauthier: I am a bit familiar with the system. How do you get around that? Do you have admission criteria for journalists or do you take any candidate?

Mr. Potié: The papers go after the best employees possible. They place ads, they conduct interviews and they set selection criteria. It is up to each paper to select its own staff. The problem that arises is much less recruiting than retaining journalists; in other words, when we find journalists, we have trouble keeping them. Another problem is that, in a number of communities it is very hard to find journalists who are from those communities. As a result, journalists often know less about the community, and they need a certain period of time to adapt. That's a demographic reality, to a certain degree; it's communities that have trouble supplying journalists.

Senator Gauthier: You offer \$1,000 scholarships to 10 students a year, don't you?

Mr. Potié: Yes, 10 or 12 students.

Senator Gauthier: Where do you get those funds?

Mr. Potié: We have a foundation called the Fondation Donatien-Frémont. The fund was established by the member papers of the APF. There is a principal amount of \$375,000, I believe, which generates interest, which we use to offer the scholarships.

Senator Léger: My experience with the so-called small papers — I am not a big reader of those papers; I like *Le Devoir* and its editorials — is that, in my view, the influence of small papers in a given community is very great. All advertising and all sales ads are placed in them. I would like to understand

La menace est surtout pour les journaux dans les communautés où il n'y a qu'un journal pour toute la province. Ce sont vraiment nos publications les plus fragiles. C'est un arrêt soudain de la plus importante source de revenus, et il faut qu'ils compensent.

Le sénateur Gauthier: Il y a des frais d'adhésion, chez vous?

M. Potié: Oui.

Le sénateur Gauthier: C'est de là que vient votre budget de 800 000 \$?

M. Potié: Nous avons des subventions, nous travaillons beaucoup, nous avons des projets. Nous avons une subvention de soutien du ministère du Patrimoine canadien et nous avons plusieurs projets avec d'autres ministères. Comme bien d'autres organismes à but non lucratif, nous faisons beaucoup de demandes et beaucoup de projets pour arriver à nos fins.

Le sénateur Gauthier: Une chose qui m'intéresse énormément, c'est la formation de vos journalistes. Si j'ai bien compris, vous n'avez pas, si je puis dire, accès à un bassin d'étudiants diplômés suffisamment large pour justifier votre roulement. Vous faites voler vos meilleurs journalistes par des compétiteurs un peu plus agressifs ou ayant plus de moyens. Quand vous avez un bon journaliste, Radio-Canada va vous le prendre.

M. Potié: Oui, ils vont le recruter.

Le sénateur Gauthier: Je connais un peu le système. Comment contourne-t-on cela? Avez-vous des critères d'admission pour les journalistes ou prenez-vous n'importe quel candidat?

M. Potié: Les journaux vont aller chercher le meilleur employé possible. On fait des annonces, on fait passer des entrevues et on se donne des critères de sélection. Il incombe à chaque journal de faire sa sélection de personnel. Le problème qui se pose concerne beaucoup moins le recrutement que la rétention des journalistes; autrement dit, quand on trouve un journaliste, on a de la difficulté à le garder. Un autre problème est que, dans plusieurs communautés, il est très difficile de trouver un journaliste natif de l'endroit. Ainsi les journalistes connaissent souvent moins bien la communauté et il leur faut une certaine période d'adaptation. C'est une réalité démographique, jusqu'à un certain point; ce sont des communautés qui ont de la difficulté à fournir des journalistes.

Le sénateur Gauthier: Vous offrez des bourses de mille dollars à dix étudiants par année, n'est-ce pas?

M. Potié: Oui, dix ou douze étudiants.

Le sénateur Gauthier: Où prenez-vous ces fonds?

M. Potié: Nous avons une fondation qui s'appelle la fondation Donatien-Frémont. Ce fonds a été mis sur pied par les journaux membres de l'APF. Il y a un capital de 375 000 dollars, je crois, qui génère un intérêt avec lequel on offre des bourses.

Le sénateur Léger: Mon expérience avec ce qu'on appelle les petits journaux — je n'en suis pas tant une grande lectrice, j'aime bien *Le Devoir* et ses éditoriaux — c'est que, selon moi, l'influence des petits journaux dans un milieu donné est très forte. Toutes les annonces, toutes les ventes s'y retrouvent. Je voudrais

one thing. You said there was a great deal of sympathy but very few solutions, and that advertising would come back after June, once you are either dead or too indebted. Is that correct?

Mr. Potié: The moratorium is over on June 1.

Senator Léger: Will things be the way they were after that?

Mr. Potié: I believe there will probably be an election. During the election, the federal government is not allowed to advertise; after the election, it will be summer, when there is very little advertising. Yes, it will come back; I would not want to mislead you; that is not necessarily a permanent loss, but our concern is the cash the papers hold in the short term. If the slowdown continues until the end of summer, I believe some papers will disappear.

Senator Léger: Why is there is moratorium? Did they want to save money?

Mr. Potié: I think it might be for considerations of political speculation, but there was a scandal.

Senator Léger: That business? Mercy, let's not talk about that! That's the second time that I've been caught out.

The Chairman: Mr. Potié, give us a concrete example. For example, *L'Eau Vive*, in Saskatchewan, which you're quite familiar with.

Mr. Potié: That paper has just laid off two employees; the editor position has been cut back and reclassified to a journalist position. *La Liberté* in Manitoba has just laid off two journalists. Although I don't have any details on administrative arrangements, *Le Franco* will have a fairly large loss. The general manager — I do not really want to comment on others' personal lives — hasn't had a salary for some time now, and that's a situation that cannot go on too long. *Le Chinook* in Calgary, a paper that's not a member of the Association de la presse francophone because it does not publish it at the required interval, currently has major problems. I know that things are also very hard for *Le Gaboteur* in Newfoundland.

The Chairman: How much money would be needed to get through the critical period and wait for the government to get back in position?

Mr. Potié: I can say that the moratorium represents revenue losses of \$210,000 for the member papers of the APF. The loss for the summer period represents roughly an additional \$60,000.

[English]

Senator Keon: You have raised something very important. Can you suggest anything we could do to help? This is a very serious predicament for you to be caught in, between now and probably next Christmas, by the time the wheels start to turn.

Have you any idea of anything we could do to alleviate this?

comprendre une chose. Vous avez dit qu'il y avait beaucoup de sympathie mais très peu de solutions, et que les publicités allaient revenir après le mois de juin, une fois que vous serez ou bien mort ou trop endetté, est-ce exact?

M. Potié: Le moratoire finit le 1^{er} juin.

Le sénateur Léger: Après, est-ce que cela va marcher comme avant?

M. Potié: Je pense qu'il va y avoir une élection, probablement. Pendant l'élection, le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'annoncer; après l'élection, il y aura l'été, une période où très peu d'annonces sont diffusées. Oui cela va revenir; je ne voudrais pas vous induire en erreur, ce n'est pas nécessairement une perte à tout jamais, mais notre préoccupation concerne les liquidités dont disposent les journaux à court terme. Si le ralentissement perdure jusqu'à la fin de l'été, je pense que des journaux vont disparaître.

Le sénateur Léger: Pourquoi ce moratoire? Est-ce qu'on voulait sauver de l'argent?

M. Potié: Ce sont peut-être de ma part des considérations de spéculation politique, mais il y a eu un scandale.

Le sénateur Léger: Cette affaire? N'en parlons pas, miséricorde! C'est la deuxième fois que je me fais prendre.

La présidente: Monsieur Potié, donnez-nous un exemple concret. Par exemple *L'Eau Vive*, en Saskatchewan, que vous connaissez bien.

M. Potié: Ce journal vient de mettre à pied deux employés; le poste de rédaction a été réduit, reclassifié à celui de journaliste. Le journal *La Liberté*, au Manitoba, vient de mettre deux journalistes à pied. Je sais que *Le Franco*, sans avoir les détails sur les dispositions administratives, va connaître un déficit assez important. Le directeur général — je ne veux pas trop commenter sur la vie personnelle des autres — n'a plus de salaire depuis quelque temps et ce n'est pas une situation qui peut durer trop longtemps. Un journal qui n'est pas membre de l'Association de la presse francophone parce qu'il n'a pas la fréquence nécessaire, *Le Chinook* de Calgary, éprouve de grandes difficultés en ce moment. Je sais que pour *Le Gaboteur*, à Terre-Neuve c'est aussi très difficile.

La présidente: Combien de fonds faudrait-il pour passer la période critique et attendre que le gouvernement se remette en place?

M. Potié: Je peux dire que le moratoire représente une perte de revenus de 210 000 dollars pour les journaux membres de l'APF. La perte pour la période d'été représente à peu près 60 000 dollars supplémentaires.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Vous avez soulevé un point très important. Auriez-vous une suggestion à nous faire pour que nous soyons utiles? Vous êtes dans une situation très délicate, entre aujourd'hui et probablement Noël prochain, avant que les rouages se mettent à tourner.

Avez-vous une idée de ce que nous pourrions faire pour aider à remédier à cette situation?

[Translation]

Mr. Potié: The problem is the moratorium on advertising. The government cannot buy advertising from us or anyone else. I believe there's a fairly significant political and perhaps legal problem. We are talking about the short term, not the long term; I believe the solution will really have to be political. I imagine the only department that has the flexibility in its objectives and mandate is the Department of Canadian Heritage. To all intents and purposes, there are all kinds of legislative constraints. It is hard for me to suggest a concrete solution. We are waiting for the government to come up with a solution. It's quite interesting.

As to your question and as to how to help us, I think the Minister of Canadian Heritage, among others, has to be told in your caucus meetings that this problem is a concern to you and that an attempt has to be made to find a solution.

Senator Gauthier: You said earlier that there were 30 members of your association, four whom are on probation. The other 26 are full members, owners or persons responsible.

Mr. Potié: Regular members.

Senator Gauthier: Why do you have four members on probation? What's happening with those people? Have they committed a crime?

Mr. Potié: No; they applied for membership a long time ago. It's a procedure for becoming a member of the association. You file a membership application and you are automatically accepted as a member on probation. Only a general meeting of members can approve membership as a regular member. There is a minor procedure; an evaluation has to be conducted of the paper.

Senator Gauthier: You do not go any faster than the government.

Mr. Potié: We are quite a bit faster. It is done in six months, six months to a year at most.

Senator Gauthier: Are there not any bilingual weeklies in your association?

Mr. Potié: No.

Senator Gauthier: There is the national association of English-language weeklies. Why is there not a francophone association? Except for the major papers, why do you exclude the Quebec weeklies? Representatives of the Quebec French-language weeklies are important Canadians who would no doubt help your cause.

Mr. Potié: Yes. We cooperate with the Quebec weeklies. I am going to speculate — I have not put the question to our members and the question has not been raised in our proceedings — but the members of our association have specific concerns, needs that are considerably different from those of the majority papers. They are

[Français]

M. Potié: La difficulté est le moratoire sur la publicité. Le gouvernement ne peut pas acheter de l'annonce chez nous ni ailleurs. Je pense qu'il y aurait un problème politique et peut-être juridique assez important. On parle de court terme et non de long terme, je pense que la solution devra vraiment être politique. J'imagine que le seul ministère qui aurait la flexibilité par rapport à ses objectifs et à son mandat est le ministère du Patrimoine canadien. Il y a toutes sortes de contraintes législatives, à toutes fins pratiques. C'est difficile pour moi de suggérer une solution concrète. On attend du gouvernement qu'il nous arrive avec une solution. C'est assez intéressant.

Pour ce qui est de votre question et de savoir comment nous aider, je pense qu'il faut signaler à la ministre du Patrimoine canadien, entre autres, dans vos caucus que ce problème vous préoccupe et qu'il faut essayer de trouver une solution.

Le sénateur Gauthier: Vous avez dit tantôt qu'il y avait 30 membres de votre association dont quatre sont des membres à l'essai. Les 26 autres sont des membres titulaires, propriétaires ou responsables.

M. Potié: Des membres réguliers.

Le sénateur Gauthier: Pourquoi avez-vous quatre membres à l'essai? Que ce passe-t-il avec ces gens, est-ce qu'ils ont commis un crime?

M. Potié: Non; cela ne fait pas longtemps qu'ils ont fait la demande pour être membres. Il s'agit d'une procédure pour devenir membre de l'association. On dépose une demande d'adhésion et, de façon automatique, on est accepté comme membre mis à l'essai. Seule l'assemblée générale des membres peut entériner l'adhésion d'un membre régulier. Il y a une petite procédure, il faut faire une évaluation du journal.

Le sénateur Gauthier: Vous n'allez pas plus vite que le gouvernement.

M. Potié: Nous sommes pas mal plus vite. Cela se fait en six mois, de six mois à un an tout au plus.

Le sénateur Gauthier: Il n'y a pas d'hebdomadaires bilingues dans votre association?

M. Potié: Non.

Le sénateur Gauthier: Il y a l'association nationale des hebdomadaires anglophones. Pourquoi n'y a-t-il pas d'association francophone? Exception faite des grands journaux, pourquoi excluez-vous les hebdomadaires du Québec? Les représentants d'hebdomadaires francophones du Québec sont tout de même des Canadiens importants qui seraient sûrement utiles à votre cause.

M. Potié: Oui. Nous collaborons avec les hebdomadaires du Québec. Je vais faire de la spéculation — je n'ai pas posé la question à nos membres et la question n'a pas été soulevée lors de nos délibérations — mais les membres de notre association ont des préoccupations spécifiques, des besoins qui sont

afraid of being part of an association that has more than 150 members and would not have the same concerns as them, of not having an association that suits them.

Having said that, we have training projects with the Quebec weeklies. We'll have our annual general meeting soon, and we'll spend a day and a half in a workshop involved in various activities with representatives of the Quebec weeklies. We stay in touch and we help each other, but our associations are separate.

Senator Gauthier: I'm a French Canadian born in Ontario, but who has lived his entire life in Ottawa. Why is Toronto's main French-language weekly, *L'Express*, not a member of your association? I do not understand why not.

Mr. Potié: It belonged to our association before I joined it. I would have to look into the matter. *L'Express* withdrew from the association as a result of a dispute.

Senator Gauthier: Take the time to think about it, and you can answer me in writing.

The Chairman: I have a final question for you. In the report of the House of Commons Standing Committee on Official Languages, two recommendations were made for the long term. I would like you to send your answer in writing to the Official Languages Committee to see whether you agree with those two recommendations.

Mr. Potié: All right.

The Chairman: As for the short term, I will bring your problem to the attention of our caucus in order to see what we can do.

Thank you once again for appearing before our committee.

The committee adjourned.

considérablement différents des journaux en situation majoritaire. Ils craignent de se retrouver dans une association qui comporterait plus de 150 membres qui n'auraient pas les mêmes préoccupations qu'eux, de ne pas avoir une association qui leur ressemble.

Cela dit, nous avons des projets de formation avec les hebdomadaires du Québec. Nous aurons notre assemblée générale annuelle prochainement et nous passerons une journée et demie avec des représentants des hebdomadaires du Québec en atelier, à partager différentes activités. Nous gardons des contacts et nous nous entraïdons mais nos associations sont distinctes.

Le sénateur Gauthier: Je suis un Canadien français né en Ontario mais qui a vécu toute sa vie à Ottawa. Pourquoi l'hebdomadaire francophone principal de Toronto, *l'Express*, n'est-il pas membre de votre association? Je ne comprends pas pourquoi.

M. Potié: Il a déjà fait partie de notre association avant que je n'en fasse partie. Il faudrait que je fasse une recherche sur ce sujet. À la suite d'un différend, *l'Express* s'est retiré de l'association.

Le sénateur Gauthier: Prenez le temps d'y penser et vous me répondrez par écrit.

La présidente: J'ai une dernière question pour vous. Dans le rapport du comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, deux recommandations sont proposées à long terme. J'aimerais que vous fassiez parvenir votre réponse par écrit au comité des langues officielles pour dire si vous êtes d'accord avec ces deux recommandations.

M. Potié: D'accord.

La présidente: Pour ce qui est du court terme, je vais attirer l'attention de notre caucus sur votre problème pour voir ce que nous pouvons faire.

Je vous remercie encore une fois d'avoir comparu à notre comité.

La séance est levée.

From the Association de la presse francophone:

Francis Potié, Director General;

Annick Schultz, Director of Communications and Government Relations.

De l'Association de la presse francophone:

Francis Potié, directeur général;

Annick Schulz, directrice des communications et des relations gouvernementales.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Dyane Adam, Commissioner;
Gilbert Langelier, Director, Audits, Investigations Branch;

Gérard Finn, Special Advisor.

From the National Capital Commission:

Marcel Beaudry, Chairman;
Suzanne Gustafsson, Executive Director, Human Resources
Branch.

From the Department of Canadian Heritage:

Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support
Programs.

From Public Works and Government Services Canada:

Sylvie Lemieux, Acting Director General, Accommodation and
portfolio management;
Denis Cuillerier, Director, Official Languages Directorate.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Du Commissariat aux langues officielles:

Dyane Adam, commissaire;
Gilbert Langelier, directeur, Vérifications, Direction générale des
enquêtes;
Gérard Finn, conseiller spécial.

De la Commission de la Capitale nationale:

Marcel Beaudry, président;
Suzanne Gustafsson, directrice administrative, Direction des
ressources humaines.

Du ministère du Patrimoine canadien:

Hilaire Lemoine, directeur général, Programmes d'appui aux
langues officielles.

Des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada:

Sylvie Lemieux, directrice générale intérimaire, Gestion des locaux
et du portefeuille;
Denis Cuillerier, directeur, Direction des langues officielles.

(Suite à la page précédente)